



BILANS ALIMENTAIRES DU GABON 2020-2021



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	8
I- CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	10
II- METHODOLOGIE D'ELABORATION DU BILAN ALIMENTAIRE.....	13
2.1. Collecte des données.....	13
2.1.2. Sources de données.....	13
2.1.3. Les données de Production.....	14
2.1.4. Les données du commerce (Importations et Exportations).....	14
2.2. Compilation des données.....	14
2.2.1. Utilité du Bilan alimentaire (BA).....	14
2.2.2. Principes fondamentaux.....	15
III- DESCRIPTION DES RESULTATS DU BILAN ALIMENTAIRE DU GABON 2019-2021.....	16
3.1. Disponibilités alimentaires quantitatives.....	16
3-1-1- Disponibilités alimentaires par produit.....	17
3-1-2- Disponibilités alimentaires par groupe de produits.....	18
3.2- Disponibilités Energétiques Alimentaires.....	19
3.2.1. Disponibilité énergétique alimentaire par groupe de produits.....	21
3.2.2. Evolution des apports énergétiques par groupe de produits alimentaires.....	23
3.3- Disponibilités des protéines alimentaires.....	29
3-4- Disponibilités des lipides alimentaires.....	32
4-1- Dépendance aux importations.....	33
4-1-1- Dépendance aux importations (TDI) selon les types de produits.....	33
4-1-2- Dépendance aux importations selon les groupes de produits.....	34
4-1-3- Dépendance aux importations selon les produits.....	35
4-2- Taux d'Autosuffisance (TAS).....	36
4-2-1- Taux d'Autosuffisance des groupes de produits.....	36
4-2-2- Taux d'Autosuffisance par groupe de produits.....	37
4-2-3- Taux d'Autosuffisance des principaux produits.....	37
4.3. Indice des pertes alimentaires.....	39
4.3.1. Cadre et définition.....	39
4.3.2. Pertes alimentaires selon le type de produits.....	39
4.3.3. Pertes alimentaires selon le groupe de produits.....	39
4.3.4. Pertes alimentaires selon les produits.....	40
IV- ANALYSE FFOM/SWOT A PARTIR DU COMPTE DISPONIBILITE UTILISATION (CDU)..	43
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des disponibilités alimentaires des produits (Kg/pers/année) de 2019 à 2021	17
Tableau 2 : Evolution des disponibilités alimentaires des groupes de produits (Kg/pers/année) de 2019 à 2021.....	19
Tableau 3 : Evolution des disponibilités énergétiques des principaux produits contributifs (en termes de DEA) au BA de 2019 à 2021 (KCal/pers/jour).....	20
Tableau 4 : Evolution des disponibilités Energétiques par groupes de produits (Kcal/pers/jour) de 2019 à 2021.....	21
Tableau 5 : Evolution des contributions des groupes de produits aux DEA totales (%) de 2019 à 2021	23
Tableau 6 : Evolution des DEA des sous-groupes de produits animaux de 2019 à 2021	28
Tableau 7 : Evolution des Disponibilités protéiques par produit (g/pers/jour) de 2019 à 2021	30
Tableau 8 : Evolution des Disponibilités protéiques par groupe de produits (g/pers/jour) de 2019 à 2021..	31
Tableau 9 : Evolution des Disponibilités lipidiques alimentaires par habitant (g/pers/jour)	32
Tableau 10 : Taux de Dépendance des Importations par types de produits (TDI en %).....	34
Tableau 11 : Taux de Dépendance aux Importations (TDI) des principaux produits végétaux.	35
Tableau 12 : Taux de Dépendance aux Importations (TDI) des principaux produits d'animaux.	36
Tableau 13 : Taux d'Autosuffisance Alimentaire (TAS) par type de produits de 2019 à 2021 (TAS en %)	37
Tableau 14 : Taux d'Autosuffisance alimentaire par groupes de produits (TAS en %).....	37
Tableau 15 : Evolution du Taux d'Autosuffisance alimentaire des principaux produits (TAS en %) en 2019 et 2021	38
Tableau 16 : Evolution des pertes alimentaires en TM par type de produits de 2019 à 2021	39
Tableau 17 : Evolution des pertes alimentaires en TM par groupe de produits de 2019 à 2021.....	40
Tableau 18 : Evolution des pertes alimentaires en TM par produit de 2019 à 2021	40

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeurs

de publication : Pierre Claver MFOUBA, Directeur Général de la Statistique

Serge R. MAGANGA, Directeur Général Adjoint de la Statistique

Directeur

de rédaction : Dieu-Donné-Paul MOUDJIGUI, Directeur des Statistiques Démographiques

Groupe de Travail

Technique (GTT) :	MENDAME MVE Wilfried	DGS	Point Focal GTT
	ALLOGO ALLOGO Junior	DGS	Cadre
	ANGUE ELLA Rosine	DGS	Cadre
	AYANG EBANG Michèle	Centre National de Nutrition	Cadre
	EBANG MFOUA Jannel	Direction Générale de l'Agriculture	Directeur
	MEZUI ME NGUEMA Rémy	Direction Générale du Commerce	Chef de Service
	MIDJAHOU Louis Stéphane	Direction Générale de l'Élevage	Chef de service
	NDEMEZOGHE ONDO Isaac	DGS	Chargé d'Études
	NDONG MEYO Patrick Aimé	DGS	Cadre
	OVONO EDOU Junior Robert	DGDDI	Cadre
	OWAGA Guy Roger	AGASA	Chef de Service
	ZANG TOUNG Olga	DGS	Chef de Service
	NDEMEZOGHE ONDO Isaac	DGS	Cadre
	FALL Madior	AFRISTAT	Consultant
	ZIMA MEFE Jean Pierre	BANQUE MONDIALE	Consultant

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGASA	Agence Gabonaise de la Sécurité Alimentaire
AMS	L'Assemblée Mondiale de la Santé
BA	Bilan Alimentaire
CDU	Compte Disponibilité Utilisation
CNN	Centre National de Nutrition
DEA	Disponibilité Énergétique Alimentaire
DEA	Disponibilités Énergétiques Alimentaires
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGC	Direction Générale du Commerce
DGDDI	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
DGE	Direction Générale de l'Économie
DGE	Direction Générale de l'Élevage
DGICBVPF	Direction Générale des Industries du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers
DGPA	Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture
DGS	Direction Générale de la Statistique
FAO	Food and Agriculture Organisation
FFOM/SWOT	Force, Faiblesse, Opportunité, Menaces
GTT	Groupe de Travail Technique
IPA	Indice des Pertes Alimentaires
KCAL	Kilo Calories
MDER	Minimum Dietary Energy Requirement
ODD	Objectifs de Développement Durable
PIB	Produit Intérieur Brut
PPA	Pourcentage des Pertes Alimentaires
PSGE	Plan Stratégique Gabon Émergent
PVG	Pilier Gabon Vert
RGPL2013	Recensement Général de la Population et des Logements 2013
SM	Stratégie Mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales
SMA	Sommet Mondial de l'Alimentation
SRESA	Stratégie de Relance de l'Économie dans le Secteur Agricole
TAS	Taux d'autosuffisance
TDI	Taux de dépendance aux importations
TM	Tonne Métrique

PREFACE

Le Gabon a mis en œuvre le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) qui définit les principaux domaines prioritaires du développement du Gabon à l'horizon 2025 et met un accent particulier sur la valorisation du potentiel agricole pour garantir la sécurité alimentaire.

Le PSGE à travers le Pilier Gabon Vert (PGV) propose d'instaurer un nouveau modèle de développement qui intègre à la fois le bien-être humain, l'équité sociale, la conservation environnementale pour une croissance durable. Son ambition est d'assurer la sécurité alimentaire du Gabon et de diversifier les exportations par l'essor d'une production compétitive et durable. Il propose quatre axes stratégiques : (i) les cultures de rente industrielles (palmier à huile, hévéa) ; (ii) les cultures intensives (riz, maïs, soja) ; (iii) les grands produits agro-industriels (canne à sucre) et d'élevage (élevage bovin et porcin), en substitution aux importations, dans le cadre des fermes agropastorales ; et (iv) les produits vivriers appuyés notamment à travers le programme GRAINE.

Conformément au PSGE, le Ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a élaboré la Stratégie de relance de l'économie dans le secteur agricole (SRESA) pour la période 2016-2023, qui définit trois grandes priorités : (i) garantir la sécurité alimentaire et réduire les importations alimentaires de 80% ; (ii) créer au moins 150 000 emplois formels dans le secteur agricole ; et (iii) faire passer les exportations agricoles à 1 milliard de dollars US par an.

Le développement du secteur agricole et rural ne saurait se réaliser sans l'accompagnement d'un ensemble minimum de données de base sur le secteur. Le Bilan alimentaire du Gabon 2020-2021 a été élaboré à partir de la méthodologie nouvellement mise en place par la FAO. Le recours au logiciel de compilation des BA a permis de déterminer les disponibilités alimentaires et énergétiques par produit ou groupe de produits alimentaires ; de calculer les Taux d'autosuffisance (TAS) et les Taux de dépendance aux importations (TDI) pour chacun des produits alimentaires du Gabon ; de fournir des informations de base en vue de définir une politique plus efficace de souveraineté alimentaire nationale.

L'élaboration des Bilans alimentaires du Gabon 2020-2021 a bénéficié du financement de la Banque Mondiale ob à partir d'un accord de financement du Projet de développement du système Statistique National. L'assistance technique sollicitée auprès d'AFRISTAT a permis de mobiliser des Experts nationaux et internationaux.

Les Bilans Alimentaires du Gabon 2020 et 2021 ont été réalisés dans un cadre collaboratif à travers la mise en place d'un Groupe Technique de Travail (GTT) regroupant les représentants des principales entités administratives productrices de statistiques agricoles et rurales. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation en collaboration avec celui de l'Économie et de la Relance veut capitaliser cet acquis et pérenniser l'exercice de compilation des Bilans Alimentaires afin de permettre au Gabon de disposer d'informations pertinentes et à jour sur la situation alimentaire du pays.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PECHE

Jonathan IGNOUMBA

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport sur le Bilan Alimentaire du Gabon 2020-2021 présente : (i) les concepts et définitions dans le premier chapitre ; (ii) la méthodologie d'élaboration du Bilan Alimentaire dans le second chapitre ; (iii) la description des résultats du Bilan Alimentaire et du Compte de Disponibilité et d'Utilisation (CDU) dans le troisième chapitre ; (iv) les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et aux ODD dans le quatrième chapitre ; (v) la méthode « FFOM/SWOT » dans le cinquième chapitre qui consiste à faire une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces) à partir du CDU.

Les résultats révèlent que les produits végétaux présentent de fortes disponibilités quantitatives entre 2019 et 2021 (457,33 kg/personne/an en moyenne) contrairement aux produits animaux (28 kg/personne/an en moyenne).

Les disponibilités énergétiques alimentaires moyennes par personne et par jour sur la période 2019-2021 sont estimées à 2138,33 kcal, avec le minimum de 1827 kcal en 2019 et le maximum de 2310 kcal en 2021. Ces disponibilités énergétiques alimentaires connaissent un accroissement régulier de 2019 à 2021.

Au cours de la période 2019- 2021, les disponibilités protéiques sont en moyenne de 39,33 g/personne/jour dont 28,33 g/personne/jour pour les produits végétaux et 11 g/personne/jour pour les produits animaux. Il ressort que la contribution moyenne des protéines d'origine végétale à la disponibilité totale des protéines s'élève à 72,03 %.

La disponibilité des lipides alimentaires contribue en moyenne à 71,33 g/personne/jour dont 66,66 g/personne/jour proviennent des produits végétaux contre 4,33 g/personne/jour des produits animaux.

Dans l'analyse du bilan alimentaire, il est important de savoir quelle part des approvisionnements intérieurs disponibles de la production nationale et des importations. Ainsi, le taux de dépendance aux importations permet de répondre à cette interrogation.

De 2019 à 2021, 29,8% de la disponibilité alimentaire du Gabon provient des importations. Les produits animaux dépendent plus des importations avec un TDI moyen annuel de 88,7% contre 25,7% pour les produits végétaux. Le niveau général des TDI présente une tendance à la baisse.

Le Taux d'Autosuffisance (TAS) exprime l'importance de la production nationale par rapport à la consommation intérieure. Le Gabon enregistre un TAS moyen de 74,77% sur la période de 2019-2021 ; ce qui signifie que 74,77% des disponibilités alimentaires nationales sont couvertes par la production locale. Par type de produits, sur la période 2019-2021, on enregistre en moyenne des TAS de 78,34% pour les produits végétaux et 11,23% pour les produits animaux.

S'agissant des pertes agricoles, ce sont les produits végétaux qui en subissent le plus. Le total des volumes de pertes des produits végétaux s'élève à 255 tonnes métriques (TM) en 2019 alors qu'elles ont atteint 164 TM en 2021, soit une diminution de 91 TM sur les trois ans. Par contre, les pertes des produits animaux se sont stabilisées à 1 TM sur la même période.

INTRODUCTION

Le Gabon, situé en Afrique Centrale, est traversé par l'équateur et couvre une superficie de 266 667 km². Environ 800 km de littoral lui donnent accès à l'Océan Atlantique et il partage ses frontières au nord avec le Cameroun, au nord-ouest avec la Guinée Équatoriale et à l'est et au sud avec le Congo. Selon les chiffres du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 (RGPL-2013), la population résidente est estimée à 1.811.079 habitants en 2013. Elle est composée d'un peu plus d'hommes (51,6%) que de femmes (48,4%) et relativement jeune. L'âge moyen de la population est de 26 ans. La moitié de la population a moins de 22 ans. La population est essentiellement urbaine (87 %) et concentrée sur environ 1,1 % du territoire national. Selon les projections démographiques de la Direction Générale de la Statistique (DGS) de décembre 2019, la population estimée en 2020 est de 2 176 766 habitants (51,4% d'hommes contre 48,6% de femmes). Elle devrait atteindre 2 469 296 habitants en 2025 et demeurer principalement urbaine en 2020 (87,6%). Selon les estimations, 80 à 85 % du pays est recouvert par la forêt. Son sous-sol est riche en minéraux et en pétrole. L'agriculture, malgré son potentiel, demeure encore peu pratiquée, comparativement à certains pays de sa sous-région.

Le Gabon, bien qu'ayant atteint la cible 1 des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'objectif du Sommet Mondial de l'Alimentation (SMA) qui consistait à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici 2015, occupe « une mauvaise position dans l'état d'avancement de quelques indicateurs de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS)¹ » de juin 2015, entre autres, le taux élevé du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (17,5%), la faiblesse de l'allaitement maternel exclusif de (6%) ; le taux élevé de l'anémie chez les femmes enceintes (presque 50%)² ». Cette situation est le résultat d'un système agricole et alimentaire peu diversifié et compétitif, engendrant un recours systématique à l'importation pour couvrir les déficits. Ces importations représentent 80% de la consommation alimentaire et ont franchi en 2013, le seuil de 650 millions de dollars US. Elles sont en hausse annuelle de 11% et portent principalement sur certains aliments clés comme les viandes, les céréales, les fruits et légumes. Il est également le fruit d'habitudes alimentaires nouvelles, modelées par un contexte d'urbanisation accélérée.

Dans le pays, des enquêtes statistiques permettant d'évaluer l'insécurité alimentaire sont quasi inexistantes et coûteuses d'où l'approche du Bilan Alimentaire (BA). Cette dernière présente l'avantage de donner l'information selon une fréquence annuelle sur la sécurité alimentaire. Faut-il rappeler que c'est à la quatrième session de la Conférence de la FAO à Washington en 1948 que les gouvernements ont été pour la première fois encouragés à élaborer leurs propres bilans alimentaires avec un appui de la FAO aux pays qui ont des difficultés. Dans ce cadre, la FAO a joué sa partition en développant une méthodologie améliorée d'estimation du Compte Disponibilité et Utilisation (CDU) et du Bilan Alimentaire (BA) à travers le programme de recherche de la Stratégie Mondiale pour l'Amélioration des Statistiques Agricoles et Rurales (SM).

¹ Nutrition Mondiale, Rapport 2015, mesures et redevabilité en vue d'accélérer les progrès mondiaux en matière de Nutrition et de développement durable.

² Guide pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique et d'un plan stratégique nationaux pour la sécurité sanitaire des aliments/ OMS Bureau Régional pour l'Afrique- Brazzaville 2012.

Le projet d'élaboration du Bilan Alimentaire du Gabon 2020-2021 a bénéficié du financement de la Banque Mondiale dans le cadre d'un accord de prêt signé avec le Gouvernement gabonais pour le développement du Système Statistique National. Il a été techniquement appuyé par les experts d'AFRISTAT.

L'une des utilisations du Bilan Alimentaire et du Compte de Disponibilité et d'Utilisation est qu'ils permettent de renseigner les deux indicateurs suivants des ODD :

- L'indicateur 2.1.1 sur la prévalence de la sous-alimentation (PSA) ODD 2 Cible1 : « D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante » ;

- L'indicateur 12.3.1 relatif aux pertes alimentaires mondiales ODD 12 Cible 3 : « D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ».

Le rapport sur le Bilan Alimentaire du Gabon 2020-2021 présente : (i) les concepts et définitions dans le premier chapitre ; (ii) la méthodologie d'élaboration du Bilan Alimentaire dans le second chapitre ; (iii) la description des résultats du Bilan Alimentaire et du Compte de Disponibilité et d'Utilisation dans le troisième chapitre ; (iv) les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et aux ODD dans le quatrième chapitre ; (v) la méthode « FFOM/SWOT » dans le cinquième chapitre qui consiste à faire une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces) à partir du CDU.

A la fin de ce rapport, il est formulé quelques recommandations.

I- CONCEPTS ET DEFINITIONS

Bilan alimentaire :

Un Bilan alimentaire se définit comme un jeu de données agrégées et analytiques, qui « donne une idée d'ensemble de la composition des approvisionnements et des utilisations alimentaires d'un pays, durant une période de référence donnée ».

Sa réalisation repose sur un cadre comptable, où l'on indique l'ensemble des sources potentielles de disponibilités et d'utilisations d'un produit alimentaire donné. Les quantités affectées aux différentes sources de la disponibilité totale (quantité produite, quantité importée et quantité ajoutée ou soustraite aux stocks) doivent être égales aux quantités affectées aux différentes utilisations (exportations, pertes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, alimentation du bétail, utilisation de semences, alimentation pour les touristes, transformation alimentaire, usages industriels, autres utilisations, et aliments disponibles pour la consommation des résidents d'un pays).

Production :

La production représente l'ensemble de toutes les quantités des denrées alimentaires d'origine animale ou végétale produites dans le pays. Elle est la quantité de denrées alimentaires produites dans le pays au cours de l'année de consommation. Il peut s'agir des produits bruts ou des produits transformés.

Importations :

Les importations sont des flux transfrontaliers de biens destinés à un pays de destination finale donné, qui augmentent l'offre totale de biens disponibles dans ce pays.

Exportations :

Les exportations se définissent comme des flux transfrontaliers de biens en provenance d'un pays d'origine donné, qui diminuent l'offre totale de biens disponibles dans ce pays.

Les marchandises qui entrent dans un pays donné et en sortent sans avoir subi aucune transformation sont classées à part comme des réexportations. Dans le cadre des bilans alimentaires, il convient d'additionner les réexportations et les exportations afin de rendre pleinement compte de l'ensemble des flux commerciaux sortants.

Variation de stocks :

Les stocks se définissent comme le nombre total agrégé de produits stockés en vue de leur utilisation future (indépendamment de ce à quoi ils sont destinés).

La variation de stocks est la différence entre le stock final et le stock initial au cours d'une année de référence.

Disponibilité alimentaire :

La disponibilité alimentaire désigne la quantité d'un produit brut, transformé ou semi-transformé (y compris les boissons) disponible à la consommation humaine durant une période de référence donnée.

Transformation :

La transformation alimentaire se définit comme les quantités d'une denrée alimentaire qui sont directement orientées vers un processus de transformation, puis transformées en un produit comestible différent consigné à part dans le bilan alimentaire.

À noter que les quantités destinées à la fabrication de produits non comestibles (tels que savon ou biocarburants) doivent apparaître dans la catégorie « usage industriel » et non « transformation alimentaire ».

Alimentation animale :

L'alimentation animale se définit comme l'ensemble des quantités de denrées (produites dans le pays et importées) disponibles pour nourrir les animaux (bétail, la volaille...).

Semences :

Les semences se définissent comme toutes les quantités d'un produit réservées à des fins de reproduction pour l'année suivante. Il peut s'agir de semences pour les semailles, de plants pour le repiquage, d'œufs à couver, ou encore de poissons utilisés comme appâts.

Pertes :

Les pertes se définissent comme les quantités de produits qui quittent la chaîne d'approvisionnement sans être destinées à un autre usage. Les pertes, qui résultent d'une activité involontaire, peuvent avoir lieu à n'importe quel moment de la chaîne d'approvisionnement après la récolte, à l'exception de la phase de vente au détail/consommation. Elle ne concerne pas les quantités d'aliments gaspillées ou perdues par le consommateur ou l'établissement de vente au détail.

Alimentations des touristes :

Elle se définit comme les aliments disponibles pour la consommation des visiteurs non-résidents au cours de leur séjour dans un pays donné. Si le terme « touriste » est utilisé ici, cette variable couvre toutefois l'ensemble des non-résidents, tels que touristes, voyageurs d'affaires et migrants non-résidents, dans les cas où ces derniers ne sont pas comptabilisés dans la population du pays. Cette variable est exprimée en valeur nette (consommations des non-résidents moins quantité qui aurait été consommée par les résidents absents du pays).

Utilisations industrielles :

L'usage industriel se définit comme toute quantité d'un produit donné qui est utilisée dans un processus de transformation ou de fabrication non alimentaire (biocarburants, produits cosmétiques, détergents ou peintures).

Utilisations résiduelles ou autres usages :

Les utilisations résiduelles et autres usages peuvent, dans la plupart des cas, être définis comme l'effet combiné du déséquilibre et de l'erreur cumulée dans l'équation « disponibilités = utilisations ». Cette catégorie est donc calculée ex-post en tant qu'élément d'équilibrage et ne fait l'objet d'aucune estimation indépendante. Toutefois, l'utilisation de cette catégorie permet de reconnaître et de prendre en compte les petites erreurs de mesure.

Taux d'extraction :

Les taux d'extraction sont des paramètres qui reflètent les pertes de poids lors de la conversion (ou de la transformation) d'un produit en un autre. Ils peuvent servir d'exemple de « facteur de conversion technique », un facteur numérique que l'on applique à un volume pour le convertir en une autre unité de mesure. Les taux d'extraction sont généralement exprimés en pourcentages et correspondent à la quantité (en poids) de produits dérivés élaborés à partir d'une quantité donnée.

Taux de dépendance aux importations (TDI) :

Le TDI mesure la part des importations dans la demande intérieure brute (utilisations intérieures). Il permet de savoir dans quelle mesure le pays dépend des approvisionnements extérieurs pour satisfaire ses besoins, notamment alimentaires et énergétiques. Il se définit comme suit :

$$TDI = \frac{Importations}{Production + Importations - Exportations + \Delta Stocks} * 100$$

Plus la valeur de TDI d'un produit est élevée, plus le pays dépend des importations de ce produit pour couvrir ses utilisations intérieures.

Taux d'autosuffisance (TAS) :

Le TAS exprime l'importance de la production nationale par rapport à la consommation intérieure. Plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance. Il est donné par l'équation :

$$TAS = \frac{Production}{Production + Importations - Exportations + Variation de Stocks} * 100$$

NB : Ces taux peuvent être calculés pour des produits individuels, pour des groupes de produits de valeurs nutritionnelles similaires et, pour l'ensemble de tous les produits après leur conversion dans une même unité homogène, le cas échéant en valeur calorifique. La valeur minimale du TAS ou de TDI est 0%. La valeur du TAS est égale 0% quand la production est nulle et que les utilisations sont entièrement couvertes par des importations et/ou des transferts de stock. Quant au TDI, la valeur est nulle lorsque les importations sont nulles et que les utilisations sont entièrement couvertes par la production et/ou des transferts de stock. Qu'il s'agisse du TAS ou du TDI, il n'y a pas de valeur maximale parce que la production peut être supérieure aux utilisations internes tout comme les importations peuvent être supérieures aux utilisations internes.

En effet, Le TAS est supérieur à 100 % dans la situation où la quantité exportée dépasse la différence entre la quantité importée et la variation des stocks. En d'autres termes : Exportation > Importation - Variation des stocks.

De même, le TDI est supérieur à 100% lorsque les exportations dépassent la différence entre la production et la variation des stocks. En d'autres termes : Exportation > Production - Variation des stocks.

Indice des Pertes Alimentaires :

L'Indice des pertes alimentaires (IPA) est axé sur le pourcentage de la nourriture retirée de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Il permet de suivre l'évolution du pourcentage dans le temps par rapport à

une période de référence afin de rendre compte des progrès accomplis. L'Indice est fondé sur le Pourcentage des pertes alimentaires (PPA) et non sur la quantité de nourriture perdue sous diverses formes (gaspillages ou pertes par le consommateur ou dans les établissements de vente au détail).

Prévalence de sous-alimentation :

La prévalence de la sous-alimentation est un indicateur utilisé traditionnellement pour suivre la faim aux niveaux mondial et régional et se fonde sur les données nationales relatives aux disponibilités alimentaires, à la consommation alimentaire et aux besoins énergétiques. Cet indicateur estime la suffisance ou non de l'apport énergétique alimentaire d'une population. Il est défini comme la probabilité que les apports énergétiques alimentaires journaliers (x) d'un individu, pris de façon aléatoire dans la population de référence, soient inférieurs aux besoins énergétiques alimentaires minimaux (Minimum Dietary Energy Requirement MDER, en anglais) pour mener une vie normale, saine et active. Dans des termes simples, il s'agit d'une estimation du pourcentage de personnes dans la population totale qui sont en situation de sous-alimentation.

II- METHODOLOGIE D'ELABORATION DU BILAN ALIMENTAIRE

Le présent chapitre décrit la méthodologie adoptée pour l'élaboration du Bilan Alimentaire (BA) du Gabon 2020 ainsi que le Compte Disponibilité Utilisation (CDU). La démarche générale a consisté à l'identification des différentes sources de données et à l'élaboration de la liste des principaux produits à suivre. Ensuite, une collecte des données a été réalisée auprès des différentes sources identifiées et ces données ont été compilées pour avoir des agrégats. Ce travail a bénéficié de l'appui d'un Expert d'AFRISTAT.

2.1. Collecte des données

La collecte des données en vue de la production des Bilans Alimentaires 2020-2021 s'est effectuée du 18 Avril au 09 Mai 2023 dans les administrations productrices de données agricoles, halieutiques et alimentaires. Il s'agissait de recueillir des informations qui permettront de mieux renseigner le Compte Disponibilité Utilisation (CDU) qui est la matrice de données brutes concourant à la réalisation des Bilans Alimentaires. A cet effet, chaque poste du CDU était renseigné par les différentes quantités produites. Plus précisément, pour chaque produit d'un des postes ci-dessous, l'agent de collecte devait relever les quantités :

- **Production ;**
- **Importations ;**
- **Exportations ;**

Il est important de signaler que seuls les postes du compte Disponibilités ont fait l'objet de collecte à cause de la difficulté à collecter les produits des autres postes du compte Utilisation.

2.1.2. Sources de données

Les données utilisées pour l'élaboration du Bilan Alimentaire du Gabon 2019 proviennent des trois types de sources :

- (i) les données collectées auprès des sources officielles qui sont l'Agence Gabonaise de la Sécurité Alimentaires (AGASA), la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDI), la Direction Générale de l'Elevage (DGE), la Direction Générale de l'Agriculture (DGA), la Direction Générale du Commerce (DGC) et la Direction Générale de la Statistique (DGS) ;
- (ii) les données de laFAO qui sont préchargées dans le logiciel FBSTool ;
- (iii) les estimations faites par le GTT avec l'appui de l'expert d'AFRISTAT.

En effet, il est courant de recourir à ces trois types de sources de données lorsqu'on veut être exhaustif dans la couverture des variables clés du Bilan Alimentaire, notamment les productions, les importations, les exportations, les variations de stocks, les quantités destinées à l'alimentation humaine et animale, les semences, l'alimentation des touristes, l'utilisation industrielle, les pertes et les utilisations résiduelles et autres usages.

2.1.3. Les données de Production

Les données de production concernent les produits d'origines animale et végétale qui proviennent des sources officielles citées ci-dessus. Ces données de production portent sur les cultures (maïs, manioc, igname, taro, patate douce, arachide, plantain, banane, etc.) et sur la production de viande et des œufs. Pour les autres produits dont les données de production ne sont pas disponibles au niveau national, les estimations de la FAO préchargées dans l'outil ont été maintenues.

2.1.4. Les données du commerce (Importations et Exportations)

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, la Direction Générale du Commerce et la Direction Générale de la Statistique ont mis à la disposition du GTT les données sur les importations et quelques données sur les exportations du Gabon en 2020 et 2021. Ces dernières ont permis de faire une validation croisée avec celles du commerce déjà pré-chargées dans le logiciel FBSTool de la FAO « Commerce extérieur, production et BA de la FAO ». Certaines données relatives aux importations ont été corrigées après une validation croisée.

2.2. Compilation des données

Il s'agit ici de rappeler succinctement la nouvelle méthodologie développée par la Stratégie Mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (SM), à savoir l'utilité du Bilan Alimentaire, d'une part ; et de présenter les étapes de compilation du Bilan Alimentaire, sans aller en détail, à savoir les principes fondamentaux, d'autre part.

2.2.1. Utilité du Bilan alimentaire (BA)

Un Bilan Alimentaire donne le tableau d'ensemble de la composition des approvisionnements alimentaires d'un pays pendant une période de référence déterminée. Il indique pour chaque denrée, c'est-à-dire pour chaque produit primaire et pour un certain nombre de produits transformés potentiellement utilisables pour la consommation humaine, les sources des approvisionnements et leur utilisation. Il permet, entre autres, d'estimer le taux de sous-alimentation d'une population ou le taux des pertes de produits alimentaires d'un pays. Par ailleurs, il sert à estimer les pénuries et les excédents alimentaires, et à estimer la quantité d'aide alimentaire nécessaire en cas de pénurie. Ces

données servent de base pour l'élaboration des politiques publiques visant à assurer la sécurité alimentaire.

L'une des principales applications des bilans alimentaires consiste à calculer des indicateurs dérivés à partir des données collectées. Ces indicateurs pourront être utilisés pour analyser un large éventail de concepts, notamment la faim, la malnutrition, la dépendance à l'égard des importations et l'autosuffisance alimentaire. Parmi ces indicateurs, il y a la prévalence de la sous-alimentation (PSA) qui mesure « la probabilité qu'un individu sélectionné de manière aléatoire dans la population ait un apport énergétique alimentaire insuffisant pour satisfaire les besoins que nécessite une vie saine et active ». D'autres indicateurs relativement connus sont calculés à partir des données des bilans alimentaires, notamment le Taux d'Autosuffisance (TAS) qui compare l'importance de la production agricole d'un pays à son utilisation nationale, et le Taux de Dépendance aux Importations (TDI) qui compare l'ampleur des importations dans un pays à l'utilisation nationale des produits concernés.

2.2.2. Principes fondamentaux

L'élaboration du Bilan alimentaire est basée sur un postulat qui stipule que : « dans un pays donné au cours d'une année considérée, la somme de tous les aspects des disponibilités d'un produit donné est égale à la somme des utilisations de ce produit ».

Le principe du Bilan alimentaire consiste à établir une équation selon laquelle les quantités affectées aux différentes sources de la disponibilité totale (quantité produite, quantité importée et quantité ajoutée ou soustraite aux stocks) sont égales aux quantités affectées aux différentes sources d'utilisation (exportations, pertes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, alimentation du bétail, semences, alimentation pour les touristes, transformation alimentaire, usages industriels et autres utilisations). Cela se traduit par l'équation d'équilibre suivante :

Disponibilités totales = Utilisations totales

Soit :

<i>Production + Importations - ΔStocks = Exportations + Alimentation humaine + Transformation alimentaire + Alimentation animale + Semences + Alimentation pour les touristes + Usage industriel + Pertes + Utilisation résiduelle</i>
--

Au niveau national, l'équation devient :

Disponibilités nationales = Utilisations nationales

Soit :

<i>Production + Importations - Δ Stocks = Exportations + Alimentation humaine + Alimentation animale + Semences + Alimentation pour les touristes + Usage industriel + Pertes + Utilisation résiduelle</i>
--

Ces deux égalités peuvent se mettre sous la forme des comptes en « T »

Illustration 1 : Compte en "T" Disponibilité nationale = utilisation nationale

<i>a) Disponibilité nationale = utilisation nationale</i>		<i>b) Disponibilité totale = utilisation totale</i>	
Disponibilités (t)	Utilisation (t)	Disponibilités (t)	Utilisation (t)
+ Production	+ Alimentation humaine (et transformation)	+ Production	+ Alimentation humaine (et transformation)
+ Importation	+ Alimentation animale	+ Importation	- Exportations
-Exportations	+ Semences	+ ΔStocks	+ Alimentation animale
+ ΔStocks	+ Alimentation pour les touristes		+ Semences
	+ Usage industriel		+ Alimentation pour les touristes
	+ Pertes		+ Usage industriel
	+ Utilisation résiduelle et autres usages		+ Pertes
			+ Utilisation résiduelle et autres usages

III- DESCRIPTION DES RESULTATS DU BILAN ALIMENTAIRE DU GABON 2019-2021

Le bilan alimentaire constitue un outil d'analyse et de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un pays durant une période spécifiée. Il donne une idée d'ensemble de la composition des approvisionnements alimentaires dans le pays, ainsi que leur provenance.

Les données des différentes structures pourvoyeuses de statistiques ont permis d'élaborer des BA pour les trois années de 2019 à 2021.

Dans le présent chapitre, l'analyse des résultats fournira des informations sur les disponibilités alimentaires nationales, les disponibilités énergétiques alimentaires ainsi que les disponibilités protéiniques et lipidiques.

3.1. Disponibilités alimentaires quantitatives

L'évolution des disponibilités alimentaires exprimées en kilogramme par personne par année sont déterminées par produit et par sous-groupe de produits alimentaires sur la période allant de 2019 à 2021.

Dans l'ensemble, les produits végétaux présentent de fortes disponibilités dont la moyenne est de 457,33 kg/personne/an contrairement aux produits animaux, 28 kg/personne/an. De plus, la disponibilité des produits végétaux a connu une légère augmentation au cours de l'année 2020 avec une baisse en 2021 tandis qu'on constate une réduction de la disponibilité des produits animaux qui passent de 33 kg/personne/an en 2019 à 25 kg/personne/an en 2021. Le tableau ci-dessous présente les disponibilités alimentaires des produits par année et leur évolution sur la période de 2019 à 2021.

Tableau 1 : Evolution des disponibilités alimentaires des produits (Kg/pers/année) de 2019 à 2021

Année	2019	2020	2021	Moyenne	2019	2020	2021	Moyenne	
Produits végétaux	446	472	454	457,3	Oranges, mandarine	2	1	1	1,3
Produits animaux	33	26	25	28	Agrumes nda	2	1	1	1,3
Blé	54	48	47	49,6	Oignons, secs	2	4	2	2,6
Maïs	10	10	10	10	Huile de palme	2	1	1	1,3
Riz	1	1	0	0,6	Huile de palmiste	0	24	22	15,3
Manioc et produits	78	67	36	60,3	Oléagineux autres huile	2	1	2	1,6
Racines, tubercules	1	22	21	14,6	Bière d'orge	62	61	60	61
Ignames	46	64	62	57,3	Viande bovine	1	2	0	10,3
Plantain	109	106	110	108,3	Viande mouton et chèvre	0	2	0	0,6
Arachides	14	14	14	14	Viandes de porc	0	1	0	0,3
Canne à sucre	1	2	2	1,6	Produits carnés, la volaille	2	6	2	3,3
Sucre et produits	14	14	32	20	Viande, gibier	14	14	14	14
Légumes	29	5	4	12,6	Abats comestibles	0	0	0	0
Tomates	4	4	3	3,6	Graisses animales	0	3	0	1
Fruits	11	11	11	11	Œufs	2	2	2	2
Pommes	1	1	1	1	Lait et produits	13	6	6	8,3

3-1-1- Disponibilités alimentaires par produit

Sur la période considérée, cinq produits se distinguent particulièrement avec des disponibilités moyennes de plus de 45 kg/pers/an. Il s'agit respectivement du plantain, de la bière, du manioc, de l'igname et du blé. Dans l'ensemble, il est observé une faible variation des disponibilités alimentaires humaines des produits d'une année à l'autre, excepté le manioc.

3-1-1-1- Le plantain

Le plantain constitue le premier produit alimentaire disponible au Gabon avec une participation moyenne de 108,33 Kg/personne/an. L'essentiel de la disponibilité intérieure du plantain provient des importations.

3-1-1-2- La bière

La bière suit le plantain en termes de disponibilité (61 kg/personne/an en moyenne). Une grande partie de la disponibilité intérieure provient de la production locale.

3-1-1-3- Le manioc

Nous notons une baisse de la disponibilité du manioc en 2020. Celle-ci est réduite à 50% en 2021, ce qui classe le manioc en termes de disponibilité (60,33 Kg/personne/an en moyenne) à la troisième place. L'essentiel de la disponibilité intérieure du manioc provient de la production nationale.

3-1-1-4- L'igname

L'igname avec 57,33 Kg/personne/an constitue le quatrième produit alimentaire disponible au Gabon. Presque la totalité de la disponibilité intérieure provient des importations.

3-1-1-5- Le blé

En termes de disponibilités, le blé vient en 5^{ème} position avec 49,66 kg/personne/an, avec une légère régression de 2019 à 2020. La totalité de la disponibilité intérieure provient des importations.

3-1-2- Disponibilités alimentaires par groupe de produits

Les principaux groupes de produits qui contribuent en termes de volume dans les disponibilités alimentaires par habitant sont les suivants : les racines amyloacées, les fruits, l'alcool, les céréales, les édulcorants, les légumes, les huiles végétales, les viandes, les oléagineux et les produits laitiers. Ces dix groupes de produits assurent plus de 93% de la DEA moyenne annuelle entre 2019 et 2021.

Au niveau des produits végétaux, les racines amyloacées occupent une place de choix avec une disponibilité moyenne de 133,66 / personne / an, suivies par les fruits avec 127,66 kg/personne/an, l'alcool avec 61 kg/personne/an, les céréales avec 60 kg par personne/an, et les légumes avec 19 kg/personne/an. Nous constatons une légère progression de la disponibilité des racines amyloacées en 2020 suivie d'une régression en 2021.

Les racines amyloacées (manioc, patate douce, igname, taro, pomme de terre etc.) représentent le groupe d'aliments prédominant au Gabon tandis que le plantain est relégué à la 2^{ème} place. La disponibilité intérieure en racines amyloacées provient majoritairement des approvisionnements extérieurs.

Nous notons que la contribution des céréales a connu une légère régression entre 2019 et 2020 corrélativement aux volumes de blé tandis que la disponibilité intérieure du riz ne reflète pas la réalité.

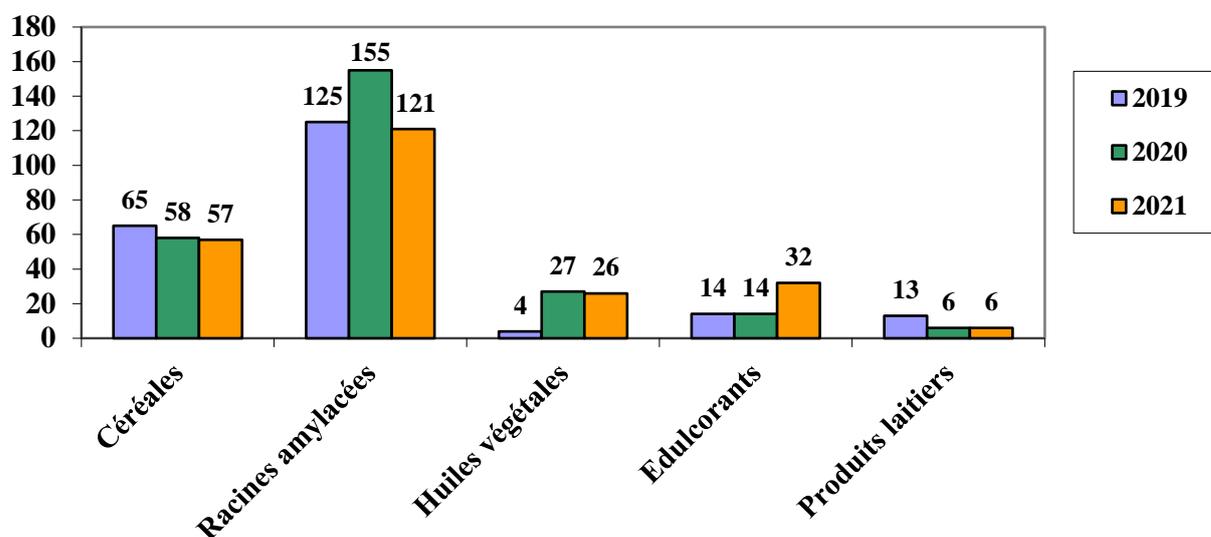
Les produits animaux (les viandes, le lait et les œufs) sont les groupes les moins importants en termes de disponibilités alimentaires humaines avec respectivement en moyenne 17, 8,33 Kg/Personne/an et 2 Kg/pers/an sur la période 2019-2021. Les disponibilités des viandes et des œufs sont relativement stables durant cette période alors que celle du lait est réduite de moitié.

L'évolution quantitative des disponibilités alimentaires par groupe de produits sur la période 2019-2021 est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Evolution des disponibilités alimentaires des groupes de produits (Kg/pers/année) de 2019 à 2021

Groupes de produits GTT	2019	2020	2021	Moyenne
Céréales et produits (bière exclu)	65	58	57	60
Racines amylicées et produits	125	155	121	133,6
Cultures à sucre (sauf produits.)	1	2	2	1,6
Édulcorants	14	14	32	20
Légumineuses et produits	0	0	0	0
Oléagineux (hors produits)	14	14	14	14
Huiles végétales et produits	4	27	26	19
Légumes et produits	36	13	10	19,7
Fruits et produits. (sauf vin)	124	127	132	127,6
Épices	0	0	0	0
Alcool (y compris bière vin)	62	61	60	61
Viande (abattage) et produits	17	17	17	17
Produits laitiers	13	6	6	8,3
Œufs & produits	2	2	2	2

Graphique 1 : Evolution des disponibilités alimentaires de certains groupes de produits (Kg/pers/année)

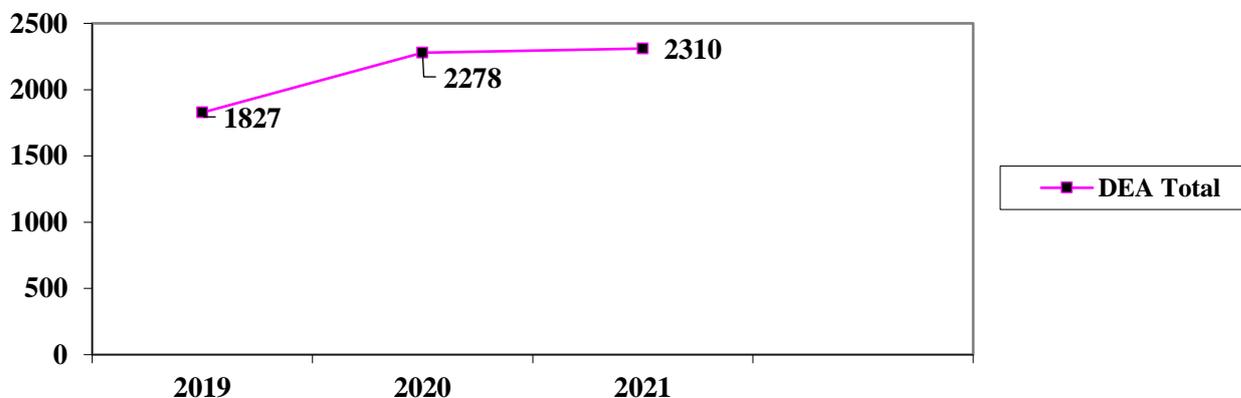


3.2- Disponibilités Energétiques Alimentaires

Les disponibilités calorifiques moyennes par personne et par jour sur la période 2019-2021 sont estimées à 2138,33 kcal, avec le minimum de 1827 kcal en 2019 et le maximum de 2310 kcal en 2021. Ces disponibilités énergétiques alimentaires connaissent un accroissement régulier de 2019 à 2021 (cf. Graphique 2). L'évolution de la disponibilité calorifique des produits végétaux explique principalement cette hausse de la DEA.

Les variations des apports caloriques enregistrées d'une année à l'autre, peuvent être dues en grande partie à la fluctuation des productions, aux flux des importations et exportations et des variations des stocks.

Graphique 2 : Evolution de la Disponibilité énergétique alimentaire par habitant (Kcal/pers/jour) de 2019 à 2021



Les principaux produits contributifs de la demande finale sont respectivement le blé, le plantain, le manioc, le sucre et les arachides. Si la demande de blé et de manioc a baissé respectivement de 12,9% et de 59,1% sur la période 2019-2021, celle du sucre a plus que doublé et celle du plantain s'est accrue de 1,1% sur la même période.

Tableau 3 : Evolution des disponibilités énergétiques des principaux produits contributifs (en termes de DEA) au BA de 2019 à 2021 (KCal/pers/jour)

Année	2019	2020	2021	Moyenne		2019	2020	2021	Moyenne
Demande totale	1827	2278	2310	2138,3	Oignons, secs	3	4	3	3,33
Blé et produits	404	358	352	371,3	Huile de palme	53	29	31	37,66
Maïs et produits	87	85	84	85,3	Huile de soja	10	10	10	10
Riz et produits	7	6	4	5,7	Huile de tournesol	1	0	0	0,33
Manioc et produits	215	184	88	162,3	Huile de palmiste	0	576	528	368
Racines, tubercules	2	52	54	36	Oléagineux autres huiles	36	27	40	34,33
Ignames	126	177	171	158	Bière d'orge	73	72	71	72
Plantain	265	258	268	263,7	Viande bovine	5	2	2	3
Arachides	152	148	151	150,3	Viandes de porc	1	1	1	1
Canne à sucre	1	1	2	1,3	Viandes et produits, Gibier	41	40	40	40,33
Sucre et produits	133	140	308	193,7	Viande mouton et chèvre	2	2	2	2
Légumes	29	4	3	12	Produits carnés, la volaille	8	6	6	6,66
Tomates et produits	8	7	6	8	Abats comestibles	1	0	0	0,33
Fruits et autres produits	14	13	13	13,3	Graisses animales	3	3	3	3
Pommes & produits	2	1	1	1,3	Œufs et produits	8	8	7	7,66
Oranges, mandarine	1	1	1	1	Lait et produits	129	36	36	67

3.2.1. Disponibilité énergétique alimentaire par groupe de produits

La disponibilité énergétique alimentaire est fournie par onze principaux groupes de produits. A savoir : les céréales, les huiles végétales, les racines amylacées, les fruits, les édulcorants, les oléagineux, l'alcool, les produits laitiers, les viandes, les légumes et les œufs. Ces onze principaux groupes de produits assurent plus de 99% de la DEA moyenne annuelle entre 2019 et 2021. Les six premiers groupes assurent à eux seuls 87,51 % de la DEA moyenne.

L'analyse des disponibilités calorifiques par groupe de produits fait ressortir la prépondérance des produits végétaux dans la fourniture des calories. Elle varie de 89,16 % à 95,84 % entre en 2019 et 2021, tandis que la part des produits animaux en forte régression varie entre 10,83 % et 4,25% sur la même période. En effet, dans la demande totale en produits énergétiques, les produits végétaux représentent 95,8% en 2021 (contre 4,2% pour les produits animaux) alors qu'ils représentaient 95,7% en 2020 (contre 4,3% pour les produits animaux) et 89,2% en 2019 (contre 10,8% pour les produits animaux). (cf. Tableau 4).

Il est à noter que les apports énergétiques des produits d'origine animale (viande, abats, graisses, œufs et lait) ont diminué de moitié au cours de la période considérée.

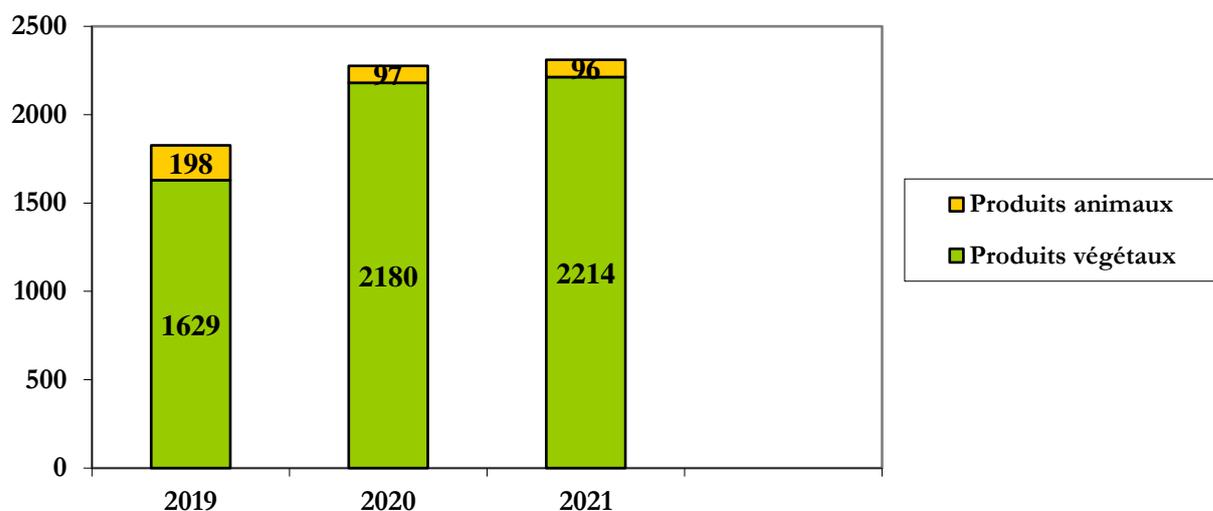
Cependant, l'apport énergétique des produits halieutiques n'a pas pu être évalué.

Tableau 4 : Evolution des disponibilités Energétiques par groupes de produits (Kcal/pers/jour) de 2019 à 2021

Groupe de produits	2019	2020	2021	Moyenne		2019	2020	2021	Moyenne
Demande totale	1827	2278	2310	2138,3	Légumes et produits	29	15	12	18,66
Produits végétaux	1629	2180	2214	2007,7	Fruits et produits	283	286	297	288,66
Produits animaux					Epices	2	2	2	2
-	198	97	96	130,3	Alcool (Bière et Vin inclus)	73	72	71	72
Céréales et produits	498	449	440	462,3	Produits divers	0	0	0	0
Racines amylacées et produits	238	420	318	325,3	Viandes (abatage) et produits	57	51	50	52,66
Cultures sucrières (Produits exclus)	1	1	2	1,33	Abats comestibles	1	0	0	0,33
Edulcorants	134	141	309	194,7	Graisses animales	3	3	3	3
Légumineuses et produits	3	2	2	2,3	Œufs et produits	8	8	7	7,66
Oléagineux	152	148	151	150,3	Lait et produits	129	36	36	67
Huiles Végétales	100	642	610	450,7					

L'apport calorifique journalier des produits végétaux a connu une croissance linéaire entre 2019 et 2021. Il est passé de 1629 kcal/personne/jour en 2019 à 2180 kcal/personne/jour en 2020 et à 2214 kcal/personne/ jour en 2021 (Cf. Graphique 3).

Graphique 3 : Evolution de la contribution des groupes de produits végétaux et animaux au total des DEA de 2019 à 2021



L'analyse des disponibilités calorifiques moyennes sur la période 2019-2021 par sous-groupe de produits alimentaires montre que les céréales (22,0%), les racines et tubercules (15,07 %) fournissent près de 37,07 % des disponibilités calorifiques nationales (cf. Tableau 5).

Il est à noter que 22 % des DEA totales proviennent des céréales. Ensuite viennent les huiles végétales, les racines amylacées, les fruits en particulier le plantain, les édulcorants, les oléagineux (l'arachide) et les produits animaux, avec respectivement des contributions moyennes de 20,01%, 15,07 %, 13,62 %, 8,96 %, 7,11 % et de 6,41 % sur la période de 2019-2021.

Il est aussi à noter que les contributions des différents groupes de produits connaissent une évolution quasiment stable au fil des années, en dehors du lait, des huiles végétales, des édulcorants, des racines amylacées et des céréales.

Tableau 5 : Evolution des contributions des groupes de produits aux DEA totales (%) de 2019 à 2021

Groupe de produits	2019	2020	2021	Moyenne
DEA Produits Végétaux	89,16	95,69	95,84	93,56
DEA Produits Animaux	10,83	4,25	4,15	6,41
Céréales et produits	27,25	19,71	19,04	22
Racines amylacées et produits	13,02	18,43	13,76	15,07
Cultures sucrières (Produits exclus)	0	0	0	0
Edulcorants	7,33	6,18	13,37	8,96
Légumineuses et produits	0,16	0,08	0,08	0,1
Fruits à coque et produits	0	0	0	0
Oléagineux (Produits exclus)	8,31	6,49	6,53	7,11
Huiles Végétales et produits	5,47	28,18	26,4	20,01
Légumes et produits	1,58	0,65	0,51	0,91
Fruits et produits (Vin Exclu)	15,48	12,55	12,85	13,62
Epices	0,1	0	0	0
Alcool (Bière et Vin inclus)	3,99	3,16	3,07	3,4
Produits divers	0	0	0	0
Viandes (abatage) et produits	3,11	2,23	2,16	2,5
Abats comestibles	0	0	0	0
Graisses animales et produits	0,16	0,13	0,12	0,13
Œufs et produits	0,43	0,35	0,3	0,36
Lait et produits (Beurre exclu)	7,06	1,58	1,55	3,39

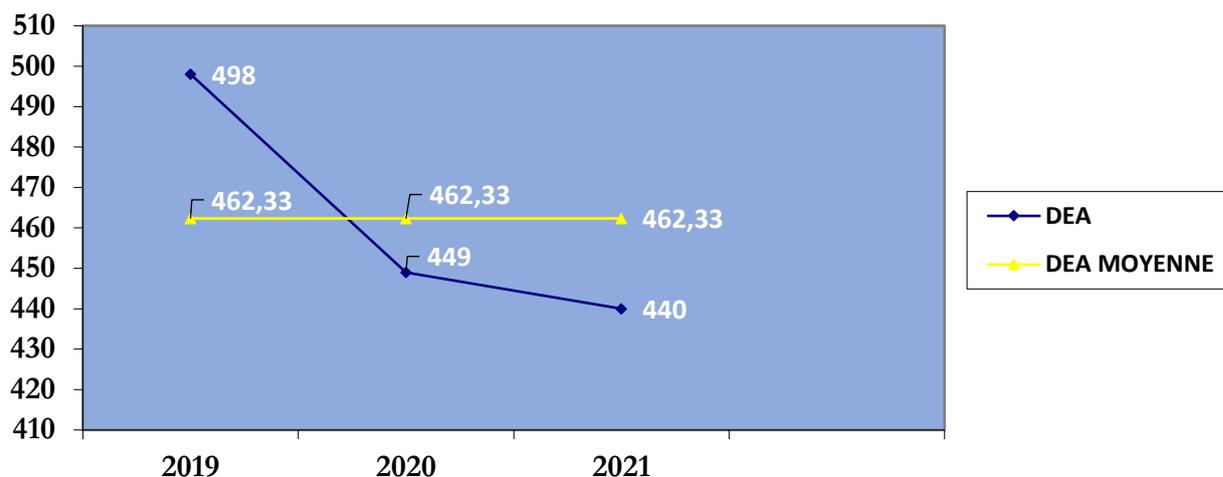
3.2.2. Evolution des apports énergétiques par groupe de produits alimentaires

3.2.2.1. Productions végétales

a) Evolution des apports calorifiques des céréales

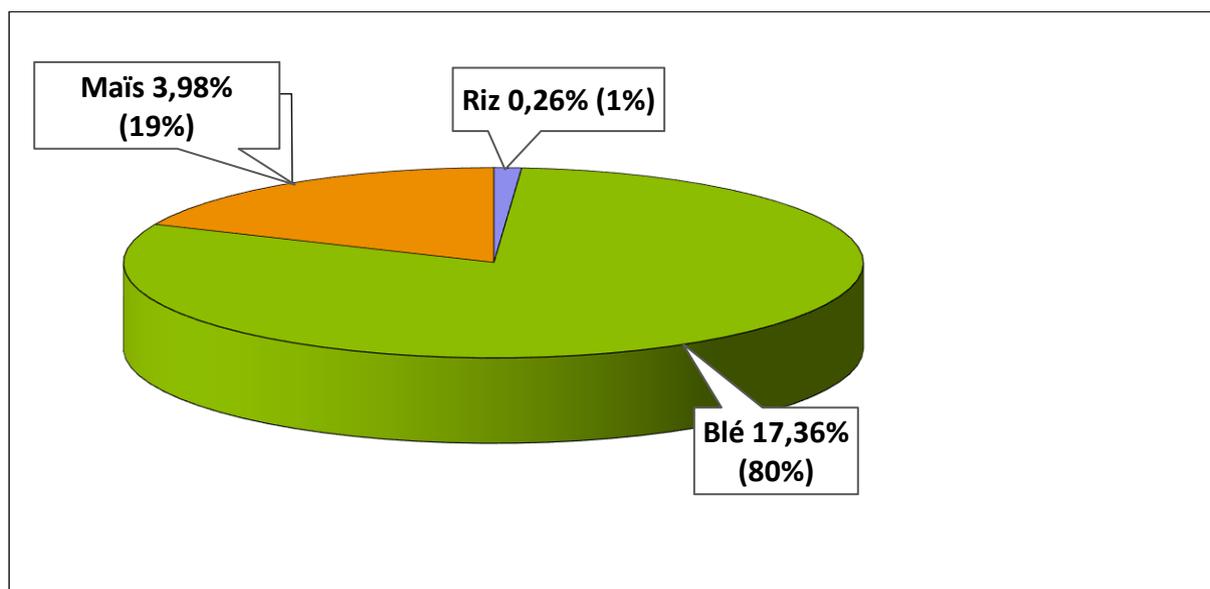
Les céréales avec des disponibilités alimentaires humaines inférieures à celles des racines et tubercules, apportent plus de calories que tous les autres sous-groupes de produits (462,33 kcal/personne/jour) durant la période de 2019 à 2021. Les produits céréaliers contribuent en moyenne à hauteur de 22% à la DEA qui a légèrement régressé durant la période concernée. Les céréales (le blé, le maïs et le riz) constituent la principale source d'énergie dans l'alimentation de la population gabonaise.

Graphique 4 : Evolution de la disponibilité énergétique alimentaire des céréales (kcal/pers/jour)
De 2019 à 2021



En termes de calories dans le groupe des céréales, le blé contribue à 17,36 % de kcal/personne/jour (soit 80%), le maïs à 3,98% de kcal/personne/jour (soit 19,0%) et le riz à 0,26% de kcal/personne/jour (1%) sur la période 2019-2021.

Graphique 5 : Contribution moyenne en DEA des produits céréaliers (% de kcal/pers/j) de 2019 à 2021

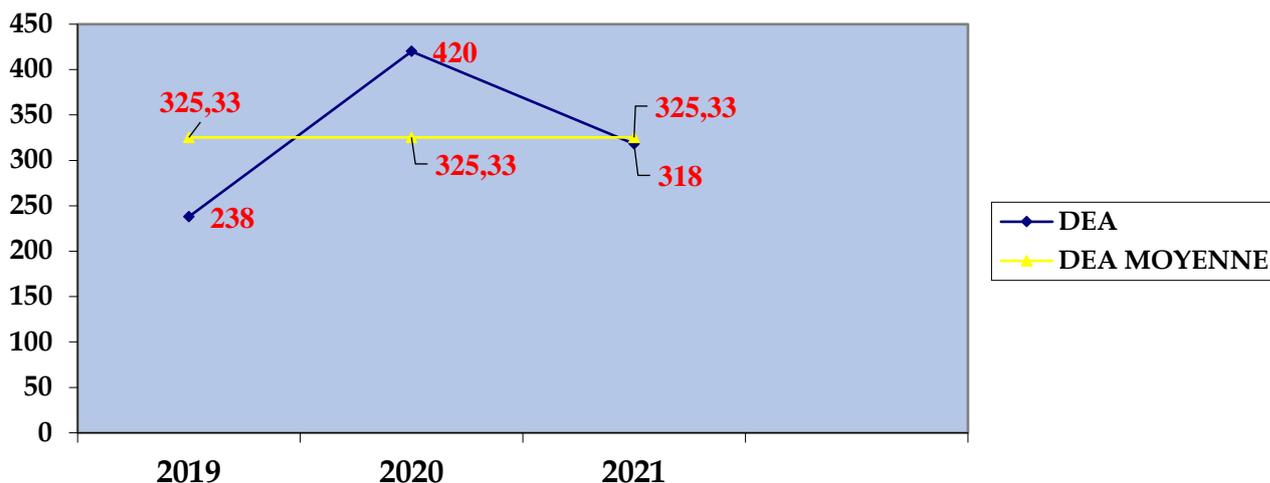


Source : GTT

b) Evolution des apports calorifiques des racines amylacées

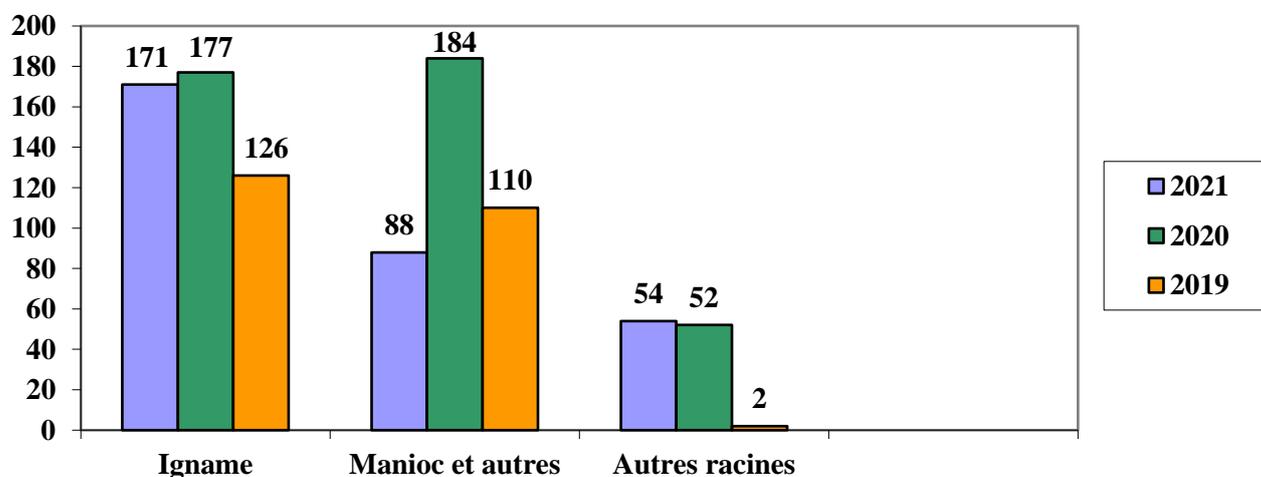
Les racines et les tubercules bien que représentant en volume les principaux composants des disponibilités alimentaires humaines se classent au 2ème rang des sous-groupes de produits alimentaires dans la constitution des disponibilités calorifiques nationales. L'apport calorifique des racines amylacées a été amplifié de 1,77 de 2019 à 2020 et a baissé en 2021 (Graphique 6).

Graphique 6 : Evolution de la disponibilité énergétique alimentaire des racines amyliacées (Kcal/pers/jour) de 2019 à 2021



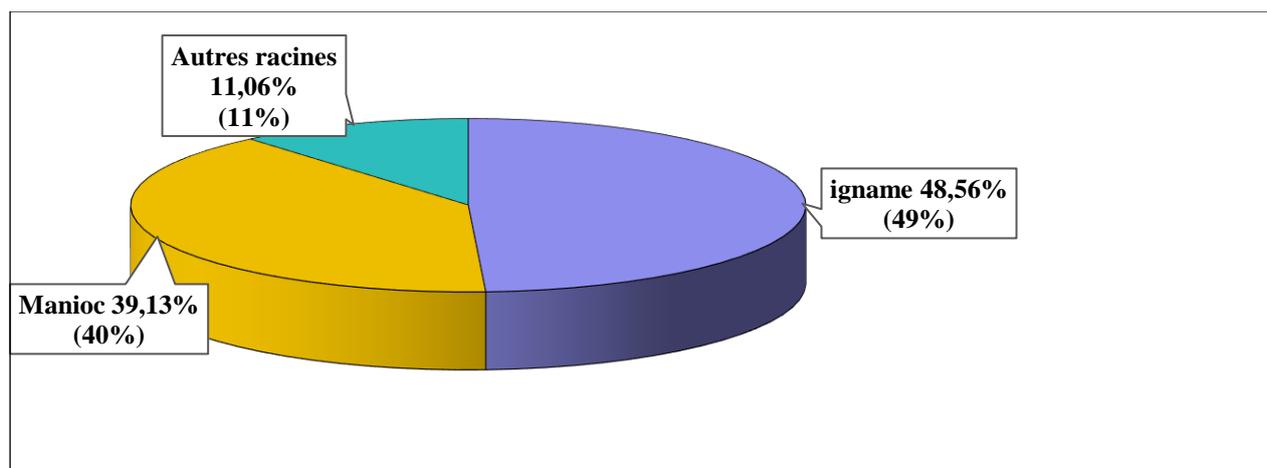
L'évolution des disponibilités énergétiques alimentaires traduit une baisse plus forte en 2021 comparée à 2020 pour le manioc (88 Kcal/personne/jour en 2021 contre 184 kcal/personne/jour en 2020) que pour l'igname (171 Kcal/personne/jour en 2021 contre 177 Kcal/personne/jour en 2020) et pour les autres racines (54 Kcal/personne/jour en 2021 contre 52 Kcal/personne/jour en 2020). Ces statistiques sont illustrées par le graphique 6 suivant.

Graphique 7 : Evolution de la disponibilité énergétique alimentaire des sous-produits du groupe des racines amyliacées (kcal/pers/jour) de 2019 à 2021



Comme schématisé sur le graphique 8, l'igname fournit en moyenne 48,56 % de Kcal/personne/jour (soit 49%) ; le manioc (39,13 % de Kcal/personne/jour, soit 40%) et les autres racines (11,06% de Kcal/personne/jour, soit 11%). Ces trois sous-groupes de produits fournissent en moyenne 98,46 % des calories dans le sous-groupe, chacun participant respectivement pour 5,56 % et 5,71 % au DEA.

Graphique 8 : Contribution moyenne en DEA des racines amylacées (% de kcal/pers/j) de 2019 à 2021



Source : GTT

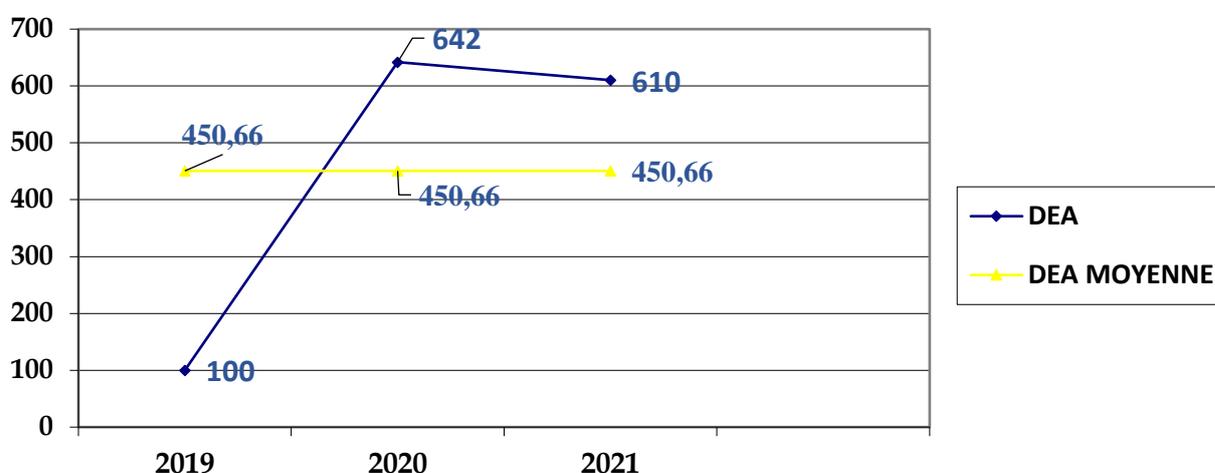
c) Evolution des apports calorifiques des huiles végétales

Le sous-groupe des huiles végétales a fourni en moyenne 450,66 Kcal/personne/jour, soit 15,86 % des disponibilités calorifiques nationales de 2019 à 2021. Ces apports calorifiques des huiles végétales sont restant constants sur la période. Pour un régime alimentaire équilibré, 30 à 35% des calories proviennent des lipides dont 2/3 des lipides d'origine végétale, soit entre 20 et 23%. Cet apport reste donc inférieur à la norme. Cependant, la DEA des huiles végétales a été multipliée par 6 pour atteindre 642 Kcal/personne/jour en 2020 avant de replier à 610 Kcal/personne/jour en 2021.

L'huile de palmiste est la principale pourvoyeuse de calories (81,71 %) suivie de l'huile de palme (8,35 %). La proportion des autres huiles est de 9,84 %.

Les écarts observés entre les DEA des huiles végétales d'une année à l'autre sont imputables à la quantification de l'huile de palmiste.

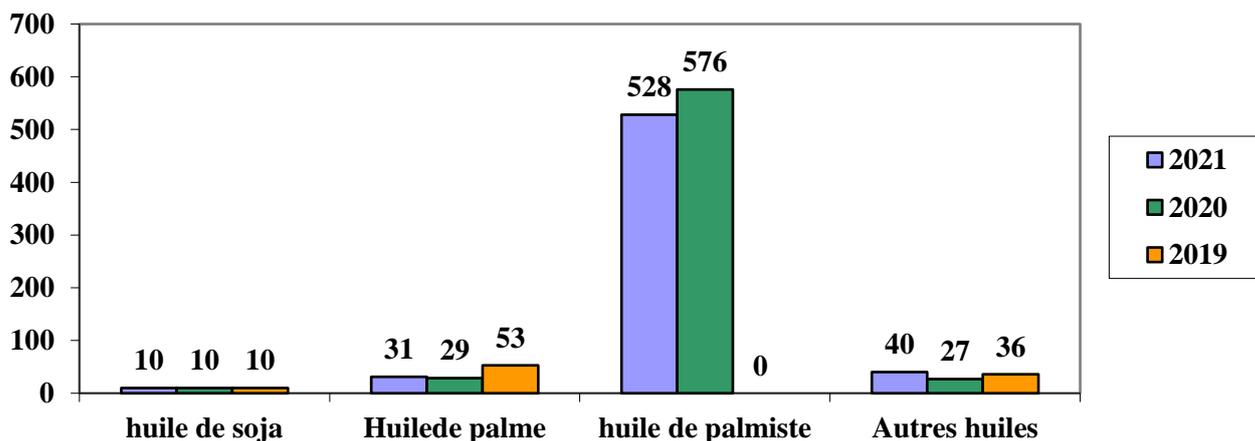
Graphique 9 : Evolution de la disponibilité énergétique alimentaire des huiles végétales (kcal/pers/jour de 2019 à 2021)



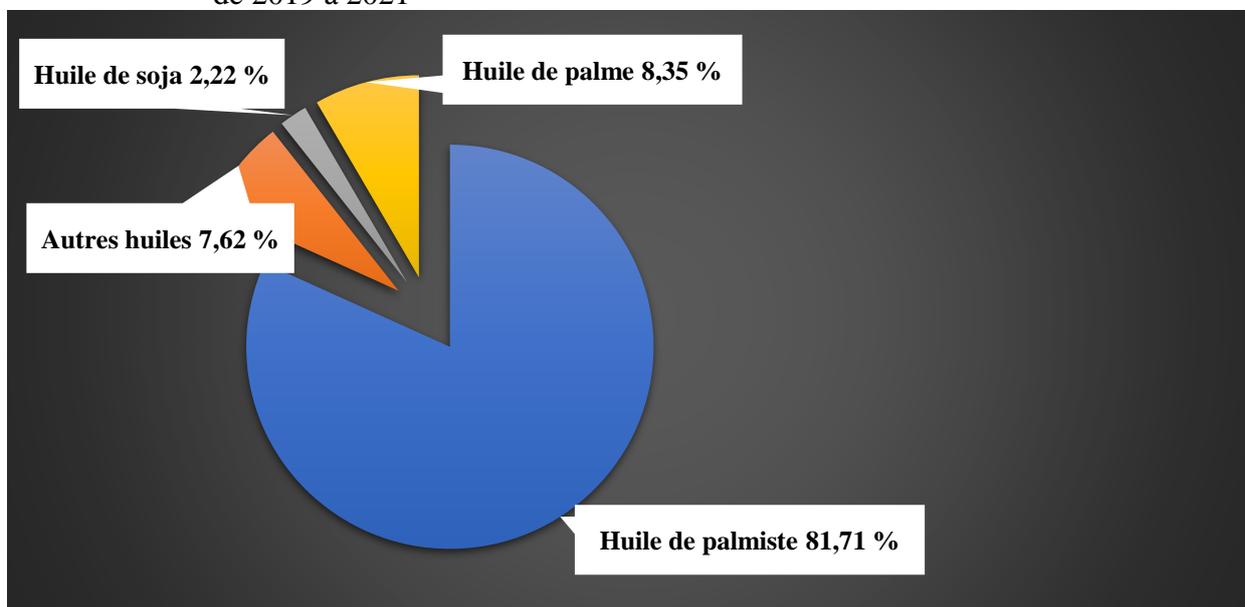
Les statistiques sur les disponibilités énergétique alimentaires qui sont présentées dans le graphique

10 suivant montrent que l'huile de palmiste, bien que prépondérante dans le groupe des huiles végétales, a vu ses disponibilités énergétiques reculer à 528 Kcal/personne/jour en 2021 comparée à 2020 (576 Kcal/personne/jour), soit une baisse de 8,4%. Les disponibilités énergétiques de l'huile de soja et de l'huile de palme sont restées presque constantes contrairement à celles des autres huiles qui sont augmentées pour atteindre 40 Kcal/personne/jour en 2021 (contre 27 Kcal/personne/jour en 2020).

Graphique 10 : Evolution de la disponibilité énergétique alimentaire des sous-produits du groupe des huiles végétales (kcal/pers/jour) de 2019 à 2021



Graphique 11 : Contribution moyenne en DEA des produits du sous-groupe des huiles végétales de 2019 à 2021



Source : GTT

d) Evolution des apports calorifiques des fruits

Les DEA du sous-groupe de fruits sont restés stables durant la période concernée. Les apports participent en moyenne pour 10,16 % dans la composition des disponibilités calorifiques nationales, le principal fruit étant le plantain qui fournit environ 91,34 % des disponibilités calorifiques du sous-

groupe des fruits.

e) Evolution des apports calorifiques des autres sous-groupes des produits végétaux

Les DEA des autres sous-groupes, notamment les oléagineux dont l'arachide et les boissons alcoolisées n'ont connu aucune fluctuation contrairement aux DEA des édulcorants qui ont été multipliées par 3 sur la période passant de 134 Kcal/personne/jour en 2019 à 434 kcal/personne/jour en 2021. Les apports calorifiques de ces différents groupes interviennent à hauteur moyenne de 16,5 % dans la composition des disponibilités énergétiques nationales.

3.2.2.2. Productions animales

Les disponibilités calorifiques fournies par les productions animales proviennent de cinq sous-groupes de produits, à savoir : les viandes, les œufs, les abats, le lait et les graisses animales. Le tableau 5 présente les apports calorifiques par sous-produit au niveau des productions animales.

Les produits animaux ont contribué en moyenne à hauteur de 6,41 % à la disponibilité calorique du pays sur la période allant de 2019 à 2021 au cours de laquelle la disponibilité calorique a été réduite de moitié (96 Kcal/personne/jour en 2021 contre 198 Kcal/personne/jour en 2019).

Parmi les produits d'origine animale, le lait occupe la première place avec en moyenne 67 Kcal/personne/jour. Il est suivi des viandes avec en moyenne 52,66 Kcal/personne/jour. (Cf. Tableau 5).

Tableau 6 : Evolution des DEA des sous-groupes de produits animaux de 2019 à 2021

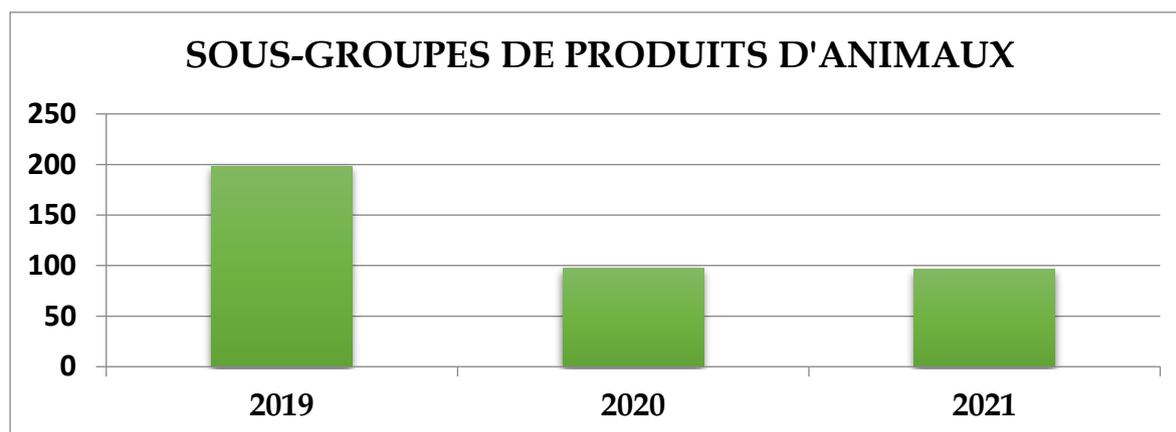
Sous-produits animaux	2019	2020	2021	Moyenne
Produits animaux	198	97	96	130,33
Viandes (abatage) et produits	57	51	50	52,66
Abats comestibles	1	0	0	0,33
Graisses animales et produits	3	3	3	3
Œufs et produits	8	8	7	7,66
Lait et produits (Beurre exclu)	129	36	36	67

Source : Compilation GTT.

a) Viandes, abats et graisses animales

Au cours de la période examinée étudiée, la disponibilité calorique moyenne par personne et par jour des viandes, des abats et graisses animales est pratiquement stable en 2020 et 2021 et inférieure au niveau de 2019 (Cf. Graphique 11).

Graphique 11 : Evolution des apports calorifiques des sous-produits animaux (kcal/pers/j)
de 2019 à 2021



b) Lait et œufs

La disponibilité calorifique moyenne des œufs sur la période de référence est relativement stable (7 Kcal par personne et par jour). Par contre, on note une baisse importante de la disponibilité calorifique du lait qui est passée de 129 Kcal/personne/jour en 2019 à 36 Kcal/ personne/jour en 2020 et 2021. Cette réduction considérable est certainement tributaire des importations.

3.3- Disponibilités des protéines alimentaires

Au cours de la période 2019- 2021, les disponibilités protéiques sont en moyenne de 39,33 g/personne/jour dont 28,33 g/personne/jour pour les produits végétaux et 11 g/personne/jour pour les produits animaux.

Il ressort que la contribution moyenne des protéines d'origine végétale à la disponibilité totale des protéines s'élève à 72,03 %.

Sachant qu'une alimentation équilibrée requiert 60 à 80 g de protéines/jour, Cet apport reste inférieur à la norme.

Sur toute la période de 2019 à 2021, les disponibilités des protéines des différents groupes de produits sont relativement stables en dehors de celles du lait (Cf Tableau 6).

Tableau 7 : Evolution des Disponibilités protéiques par produit (g/pers/jour) de 2019 à 2021

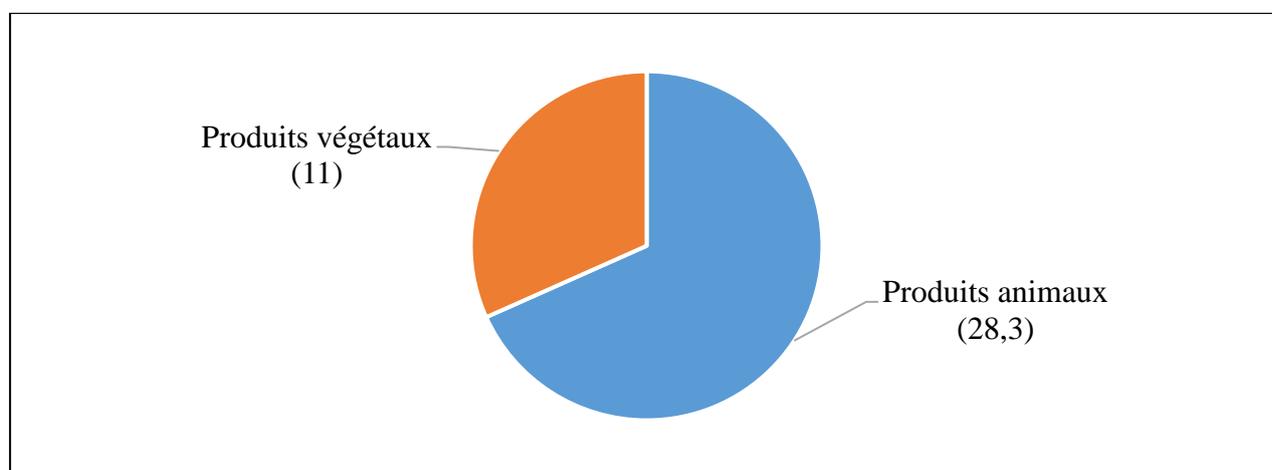
Année	2019	2020	2021	Moyenne		2019	2020	2021	Moyenne
Demande totale	41	39	38	39,33	Pommes & produits	0	0	0	0
Produits végétaux	28	29	28	28,33	Oranges, mandarine	0	0	0	0
Produits animaux									
-	13	10	10	11	Oignons, secs	0	0	0	0
Blé et produits	12	11	11	11,33	Huile de palme	0	0	0	0
					Huile de soja	0	0	0	0
Maïs et produits	2	2	2	2	Huile de palmiste	-	0	0	0
Riz et produits	0	6	4	3,33	Oléagineux autres huile	0	0	0	0
Manioc et produits	2	1	0	1	Bière d'orge	1	1	1	1
Racines, tubercules	0	1	1	0,66	Viande et produits, gibier	7	7	7	7
Ignames	2	3	3	2,66	Viande bovine	0	0	0	0
Plantain	2	2	2	2	Viandes de porc	0	0	0	0
Arachides et produits	6	6	6	6	Viande mouton et chèvre	0	0	0	0
Canne à sucre	0	0	0	0	Produits carnés, la volaille	1	1	1	1
Sucre et produits	0	0	0	0	Abats comestibles	0	0	0	0
Autres légumes	1	0	0	12	Graisses animales	0	0	0	0
Tomates et produits	0	0	0	0	Œufs et produits	1	1	1	1
Autres Fruits	0	0	0	0	Lait et produits	4	1	1	2

Les protéines sont fournies majoritairement par ordre de grandeur par les sous-groupes suivants : les céréales à l'exclusion de la bière (13,33g/personne/jour), les viandes (8g/personne/jour), les arachides (6g/personne/jour), les racines et tubercules (4,33 g/personne/jour) suivi du lait (2 g/personne/jour). (Cf. Tableau 7).

Tableau 8 : Evolution des Disponibilités protéiques par groupe de produits (g/pers/jour) de 2019 à 2021

Groupes de produits	2019	2020	2021	Moyenne	Participation à la disponibilité des Protéines (%)
Céréales et produits	15	13	13	13,33	45,44
Racines amylicées et produits	4	5	4	4,33	14,76
Cultures sucrières (Produits exclus)	0	0	0	0	0
Edulcorants	0	0	0	0	0
Légumineuses et produits	0	0	0	0	0
Fruits à coque et produits	0	0	0	0	0
Oléagineux (Produits exclus)	6	6	6	6	20,45
Huiles Végétales et produits	0	0	0	0	0
Légumes et produits	2	1	0	1	3,4
Fruits et produits (Vin Exclu)	3	3	3	3	10,22
Epices	0	0	0	0	0
Alcool (Bière et Vin inclus)	1	1	1	1	3,4
Produits divers	0	0	0	0	0
Viandes (abatage) et produits	8	8	8	8	27,27
Abats comestibles	0	0	0	0	0
Graisses animales et produits	0	0	0	0	0
Œufs et produits	1	1	1	1	3,4
Lait et produits (Beurre exclu)	4	1	1	2	6,81

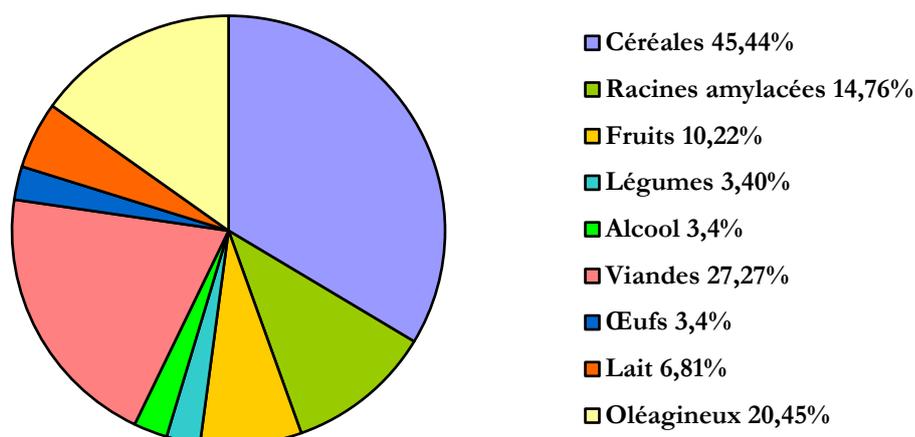
Graphique 12 : Disponibilité des protéines alimentaires par habitant par type de groupe de produits.



Source : GTT

Il ressort du graphique 13 ci-dessous que les céréales contribuent à 45,44% aux disponibilités protéiques et sont suivies par les viandes (27,27%), les oléagineux (20,45%), les racines amylicées (14,76%), les fruits (10,22%). La contribution des légumes, des œufs et de l'alcool est relativement faible (3,4%).

Graphique 13 : Répartition des contributions des produits aux disponibilités des protéines



3-4- Disponibilités des lipides alimentaires

Avec une moyenne annuelle de 71,33 g/personne/jour dont 66,66 g/personne/jour proviennent des produits végétaux contre 4,33 g/personne/jour des produits animaux, huit groupes de produits ont régulièrement contribué à la disponibilité des lipides alimentaires durant la période 2019-2021.

Ainsi, 88,32 % de la disponibilité des lipides alimentaires proviennent des huiles végétales et des oléagineux, en particulier l'arachide (Cf. Tableau 8).

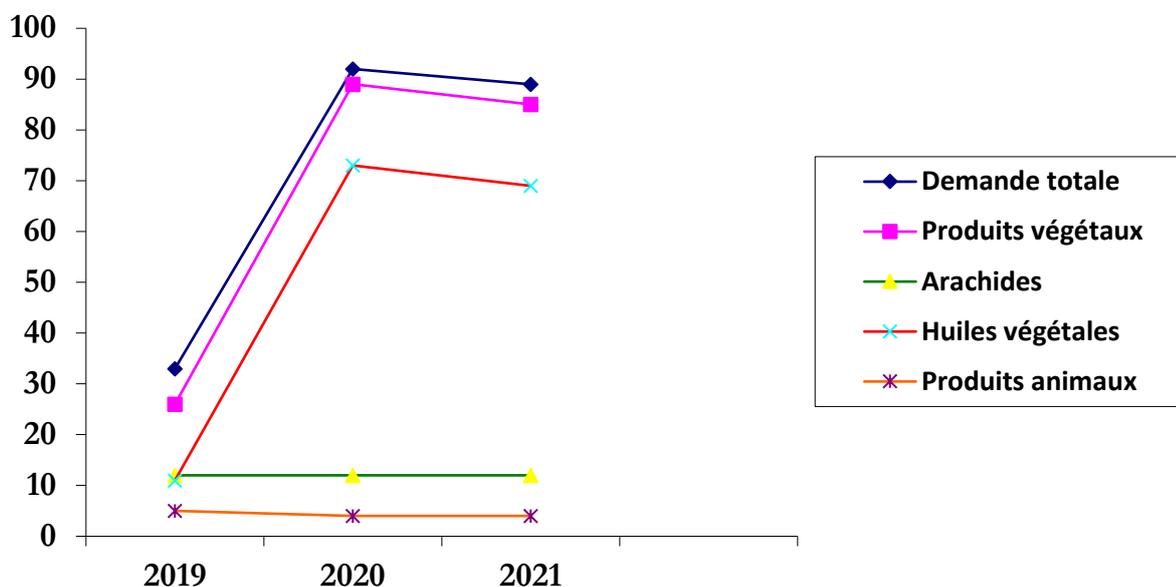
Dans son évolution, le niveau global de la disponibilité des lipides a été multiplié par 2,7 entre 2019 et 2021, corrélativement à la disponibilité des lipides des produits végétaux ; Celles des produits animaux est restée stable durant la même période.

Tableau 9 : Evolution des Disponibilités lipidiques alimentaires par habitant (g/pers/jour)

Groupes de produits	2019	2020	2021	Moyenne
Demande totale	33	92	89	71,33
Produits végétaux	26	89	85	66,66
Produits animaux -	5	4	4	4,33
Céréales et produits	2	2	2	2
Racines amylicées et produits	0	1	1	0,66
Oléagineux (Produits exclus)	12	12	12	12
Huiles Végétales et produits	11	73	69	51
Fruits et produits (Vin Exclu)	1	1	1	1
Viandes (abatage) et produits	2	1	2	1,66
Œufs et produits	1	1	0	0,66
Lait et produits (Beurre exclu)	2	1	1	1,33

Dans la demande totale, les produits végétaux sont plus importants (95,5% en 2021 contre 96,7% en 2020 et 78,8% en 2019) que les produits animaux (4,5% en 2021 contre 3,3% en 2020 et 21,2% en 2019)

Graphique 14 : Evolution des disponibilités des lipides des groupes de produits dominants (en g/pers/jour) de 2019 à 2021



4-1- Dépendance aux importations

Dans l'analyse du bilan alimentaire, il est important de savoir quelle part des approvisionnements intérieurs disponibles de la production nationale et des importations. Ainsi, le taux de dépendance aux importations permet de répondre à cette interrogation. Selon le manuel des bilans alimentaires 2003, le taux de dépendance est exprimé par le ratio entre les importations et la disponibilité selon la formule suivante :

$$TDI = \frac{Importations}{Production + Importations - Exportations}$$

Ce taux n'a de sens que si les importations servent exclusivement à la consommation intérieure et ne sont pas réexportées.

4-1-1- Dépendance aux importations (TDI) selon les types de produits

L'analyse du tableau 11 montre qu'en moyenne 29,8% de la disponibilité alimentaire du Gabon provient des importations. Les produits animaux dépendent plus des importations avec un TDI moyen annuel de 88,7% contre 25,7% pour les produits végétaux. Le niveau général des TDI présente une tendance à la baisse passant de 39,4% en 2019 à 27,8% en 2020 et 22,4% en 2021. Cette situation pourrait s'expliquer par l'apparition de la pandémie de la COVID-19 qui a fortement ralenti le niveau des importations des produits alimentaires.

Tableau 10 : Taux de Dépendance des Importations par types de produits (TDI en %)

TYPE DE PRODUITS	2019	2020	2021	Moy.Annuelle	21/20
PRODUITS VEGETAUX	30,5	26,6	20,3	25,7	-0,24
PRODUITS ANIMAUX	92,0	85,3	89,0	88,7	0,04
TAUX GLOBAL	39,4	27,8	22,4	29,8	-0,19

Source : Compilation GTT Bilan Alimentaire.

4-1-2- Dépendance aux importations selon les groupes de produits

Le tableau 12 présente l'évolution des TDI des principaux produits végétaux sur la période 2019-2021. Ainsi, les produits suivants proviennent entièrement des importations, à savoir : les poires, l'amidon de manioc, le blé, les chips de pomme de terre, les chocolats et produits, les haricots, le lait, les mangues, la Margarine et les graisses aliment, le miel naturel, les oranges, les pâtes de blé, le poivre (sous-espèces de poivre), la pomme de terre, les pommes, le riz et le tapioca de manioc. Ils sont respectivement suivis du poireau et des autres légumes (99,8%) de l'igname (83%) et des arachides (69,7%) qui dépendent fortement aussi des importations. Par contre, le troisième groupe de produits dépend aussi des importations mais avec un taux de dépendance moyen de 41,58% et il concerne les produits suivants : l'ananas, la papaye, la goyave et la patate douce.

Par ailleurs, les principaux produits qui influent sur la baisse du niveau général des TDI sont : l'ananas, « la papaye, la goyave" et l'igname avec une variation relative de respectivement 0,8%, 0,8% et 0,1% en 2021 par rapport à 2020.

Deux catégories de produits sont distinguées à partir de ce tableau :

- Les produits dont plus de la moitié des approvisionnements provient des importations sont : les poires, l'amidon de manioc, le blé, les chips de pomme de terre, les chocolats et produits, le citron, les haricots, le lait, les mangues, la goyave, le mangoustan, la margarine et les graisses aliment, le miel naturel, l'orange, les pamplemousses et les pomelos, les pâtes de blé, le poivre (sous-espèces de poivre), la pomme de terre, les pommes, le riz, le tapioca de manioc, le poireau et les autres légumes, l'igname, les arachides, l'ananas, la papaye, la goyave" et la patate douce. Ces produits dépendent en moyenne à 91,43% des importations par an.
- Les produits dont la plupart des approvisionnements proviennent de la production nationale sont : le maïs, la banane, le plantain, l'huile, la tomate, le sucre et le piment doux et les épices. Ils dépendent en moyenne à 4,29% des importations par an sur l'ensemble de la période. Ainsi, le reste des approvisionnements dépend de la production nationale. (Cf. Tableau 12).

Tableau 11 : Taux de Dépendance aux Importations (TDI) des principaux produits végétaux.

PRODUITS	2020	2021	Moy.Annuelle	20/21
Poires	100,0	100,0	100,0	0,0
Amidon de manioc	100,0	100,0	100,0	0,0
Ananas	88,9	17,1	53,0	-0,8
Arachide	60,9	78,5	69,7	0,3
Banane	0,0	12,9	6,4	-
Blé	100,0	100,0	100,0	0,0
Chips de pomme de terre	100,0	100,0	100,0	0,0
Chocolats et produits	100,0	100,0	100,0	0,0
Citron	100,0	100,0	100,0	0,0
Haricots	100,0	100,0	100,0	0,0
Huile	1,5	4,7	3,1	2,1
Igname	86,6	79,4	83	-0,1
Lait	100,0	100,0	100,0	0,0
Maïs	7,1	11,8	9,45	0,7
Mangues, goyave, mangoustan	100,0	100,0	100,0	0,0
Margarine et graisses aliment	100,0	100,0	100,0	0,0
Miel naturel	100,0	100,0	100,0	0,0
Oignons secs	100,0	100,0	100,0	0,0
Orange	100,0	100,0	100,0	0,0
Pamplemousses et pomelos	100,0	100,0	100,0	0,0
Papaye, Goyave	73,4	16,3	44,85	-0,8
Patate douce	27,7	26,1	26,9	-0,1
Pâtes de blé	100,0	100,0	100,0	0,0
Piment doux et épices	2,4	1,1	1,7	-0,5
Plantains	3,8	3,8	3,8	0,0
Poireau et autres légumes	100,0	99,5	99,8	0,0
Poivre (sous-espèces de poivre)	100,0	100,0	100,0	0,0
Pomme de terre	100,0	100,0	100,0	0,0
Pommes	100,0	100,0	100,0	0,0
Riz	100,0	101,2	100,0	0,0
Sucre	5,1	0	2,5	-1,0
Tapioca de manioc	100,0	100,0	100,0	0,0
Tomate	2,7	3,5	3,1	0,3

Source : Compilation GTT Bilan Alimentaire.

4-1-3- Dépendance aux importations selon les produits

Le tableau 13 ci-après nous montre que les viandes de canards et viandes de dindes sont parmi les produits qui proviennent essentiellement des importations. Le deuxième groupe de produits constitué des viandes de porcs et des viandes de bovins dépendent à plus de 50% des importations

en moyenne par an. Par contre, d'autres produits sont des approvisionnements nationaux. Il s'agit des viandes de moutons et de chèvres représentent en moyenne 98,35% de la production nationale. Cependant, malgré une légère reprise entre 2020 et 2021, la tendance générale des produits animaux observe une baisse sur l'ensemble de la période, à l'image du taux global.

Tableau 12 : Taux de Dépendance aux Importations (TDI) des principaux produits d'animaux.

Produits animaux	2020	2021	Moy.Annuelle	20/21
Viande de bovins	79,6	87,3	83,5	0,1
Viande de moutons et chèvres	0,6	1,2	0,9	1,0
Viande de porcs	98,5	98,8	98,7	0,0
Viandes de poulets	4,2	0,7	2,4	-0,8
Viandes de canards	100,0	100,0	100,0	0,0
Viandes de dindes	100,0	100,0	100,0	0,0

Source : Compilation GTT Bilan Alimentaire.

4-2- Taux d'Autosuffisance (TAS)

Le Taux d'Autosuffisance exprime l'importance de la production nationale par **rapport** à la consommation intérieure. Il correspond à la part de la disponibilité nationale qui provient de la production locale. Le manuel des bilans alimentaires de la FAO a défini ce taux comme le rapport entre la production et la disponibilité intérieure c'est-à-dire :

$$TAS = \frac{Production}{Production + Importations - Exportations + Variation de Stocks} * 100$$

Dans le contexte de la sécurité alimentaire, le TAS est souvent utilisé pour montrer dans quelle mesure un pays se suffit de ses propres ressources productives : plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance. Il peut souvent être très élevé alors que le pays dépend fortement des importations pour nourrir sa population. Cela intervient lorsqu'une quantité significative de la production intérieure est exportée.

4-2-1- Taux d'Autosuffisance des groupes de produits

Le Gabon enregistre un TAS moyen de 74,77% sur la période de 2019-2021 ; ce qui signifie que 74,77% des disponibilités alimentaires nationales sont couvertes par la production locale. L'année 2021 a enregistré le TAS le plus élevé (85,0 %) qui pourrait être dû à la bonne campagne agricole menée au cours de cette année. Par type de produits, sur la période 2019-2021, on enregistre en moyenne des TAS de 78,34% pour les produits végétaux et 11,23% pour les produits animaux. Cela traduit qu'au Gabon, plus des trois quarts des disponibilités alimentaires nationales sont constituées par les produits végétaux issus de la production locale. Cependant, ce niveau élevé du TAS masque la réalité au risque de croire que le Gabon est autosuffisant pour satisfaire les besoins alimentaires de la population alors qu'il dépend encore fortement des importations. (Cf. Tableau 14).

Tableau 13 : Taux d'Autosuffisance Alimentaire (TAS) par type de produits de 2019 à 2021 (TAS en %)

TYPE DE PRODUITS	2019	2020	2021	Moyenne
PRODUITS VEGETAUX	69,52	80,5	85	78,34
PRODUITS ANIMAUX	7,98	14,7	11	11,23
TAUX GLOBAL	60,35	79	85	74,77

Source : GTT, Bilan Alimentaire

4-2-2- Taux d'Autosuffisance par groupe de produits

Le tableau 15 indique que, depuis 2019, la majorité des TAS des groupes de produits tend à atteindre 100% en moyenne en dehors des viandes et des produits ; ce qui signifie que les produits constituant ces groupes sont bien disponibles au niveau local. Par contre, le groupe de produits « Viande et produits » avec un TAS moyen de 40,23% sur la période 2019-2021 traduit une production locale faible pour satisfaire les besoins alimentaires des populations. Autrement dit, la production locale des produits qui composent ce groupe de produits est insignifiante et cela est principalement imputable à la faible production de la viande de bovine et de porcine avec respectivement des TAS de 12,51% et 1,53%.

Tableau 14 : Taux d'Autosuffisance alimentaire par groupes de produits (TAS en %)

Groupes de produits	2019	2020	2021	Moyenne
Légumes et produits	71,06	100	96,5	89,19
Fruits et produits (excepté vin)	97,95	95,01	94,84	95,93
Epices	98,99	95,75	98,88	97,87
Viande et produits	94,92	14,74	11,03	40,23
Œufs et produits	99,95	100	100	99,98

Source : GTT, Bilan Alimentaire

4-2-3- Taux d'Autosuffisance des principaux produits

Sur la période 2019-2020, le TAS est relativement faible pour l'ananas (47,0%), l'igname (17,0%), la viande de bovin (12,51%) et la viande de porc (1,53%). Ces taux moyens indiquent que ces produits ne sont pas suffisamment disponibles sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, le Gabon devra se tourner vers l'extérieur en important ces produits pour couvrir les besoins des populations.

Par contre, pour la banane, les légumes, le maïs, le manioc, les œufs de poule, la patate douce, le piment doux et les épices, le plantain et le sucre les TAS varient entre 70% et 100% sur la période 2019-2021. Cela traduit la forte disponibilité de ces produits au niveau national. On peut donc avancer à la lumière de ces chiffres que le Gabon tend vers l'autosuffisance alimentaire en ces produits.

En outre, l'aubergine, le gombo, et le taro affichent un TAS de 100%. Ce qui suppose que le Gabon se suffit de sa propre production pour ces produits s'il ne les importe pas considérablement.

Il en est ainsi du cas de l'huile avec un TAS de 100%. Justifiant ainsi une production nationale suffisante de l'huile pour couvrir les besoins des populations.

Le tableau 16 ci-après montre que le Gabon tend à atteindre pour la majorité des produits l'autosuffisance alimentaire et qu'il devrait fournir beaucoup d'efforts pour ceux qui ont un TAS relativement faible.

Tableau 15 : Evolution du Taux d'Autosuffisance alimentaire des principaux produits (TAS en %) en 2019 et 2021

PRODUITS	2019	2020	2021	Moyenne
Maïs & produits	28,37	99,87	97,22	75,15
Manioc & produits	5,25	99,10	82,32	62,22
Patates douces	-	99,79	99,79	99,79
Racines & tubercules, autres & produits.	5,25	96,06	98,78	66,69
Ignames	0,11	96,59	98,62	65,11
Canne à sucre	100	100,00	100,00	100,00
Sucre & produits. (égaliseur brut.)	89,49	83,00	37,28	69,92
Pois, secs & produits	-	100,00	100,00	100,00
Soja & produits	-	100,00	100,00	100,00
Arachides (eq. Décortiqué)	-	107,95	110,23	109,09
Palmistes	-	99,31	101,32	100,31
Huile de soja	-	100,00	100,00	100,00
Huile de tournesol	-	100,00	100,00	100,00
Huile de palmiste	-	105,03	113,03	109,03
Huile de palme	337,04	95,92	87,15	173,37
Oléagineux autres huiles	-	100,00	100,00	100,00
Tomates & produits	4,73	4,93	5,47	5,04
Légumes, autres & prod	-	24,09	30,80	27,45
Oranges, tang-mand & prod.	100	0,00	0,00	33,33
Citrons, limes et produits	-	100,00	100,00	100,00
Pamplemousse & produits	-	100,00	100,00	100,00
Agrumes nés & prod.	-	100,00	100,00	100,00
Banane	99,96	100,00	98,23	99,40
Plantains	99,75	100,00	98,27	99,34
Pomme & produits	91,92	100,00	100,00	97,31
Ananas & produits	-	93,14	79,07	86,10
Raisins & produits (vin exclu)	-	100,00	100,00	100,00
Fruits, autres et produits	-	99,04	98,52	98,78
Café & produits	-	93,75	93,75	93,75
Fèves et produits de cacao	-	133,33	168,07	150,70

Source : GTT, Bilan Alimentaire.

4.3. Indice des pertes alimentaires

4.3.1. Cadre et définition

La perte alimentaire est le deuxième indicateur des Objectifs de Développement Durable (ODD) analysé dans le cadre de cet examen du bilan alimentaire. Il mesure l'évolution des pertes de denrées alimentaires le long de la chaîne d'approvisionnement, du stade de la maturité sur le site de production au stade du commerce de détail. Il vise à montrer l'incidence des politiques et des investissements sur l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

En effet, pour mesurer les pertes alimentaires, c'est la Cible 3 de l'Objectif 12 des ODD qui répond le mieux aux préoccupations actuelles et qui s'énonce comme suit : « *D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire des pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte* ».

4.3.2. Pertes alimentaires selon le type de produits

Le tableau 17 ci-dessous présente les pertes alimentaires (exprimées en TM) selon les types de produits. Ainsi, les produits végétaux subissent plus de pertes. Le volume des pertes pour ces produits a fortement diminué sur la période. Le total des volumes de pertes des produits végétaux s'élève à 255 tonnes métriques (TM) en 2019 alors qu'elles ont atteint 164 TM en 2021, soit une diminution de 91 TM sur les trois ans. Par contre, les pertes des produits animaux se sont stabilisées à 1 TM sur la même période.

Tableau 16 : Evolution des pertes alimentaires en TM par type de produits de 2019 à 2021

Type de produits	2019	2020	2021
	Volume des pertes alimentaires (en TM)		
PRODUITS VÉGÉTAUX	255	227	165
PRODUITS ANIMAUX	1	1	1
TOTAL DES PERTES	256	228	166

Source : GTT, Bilan Alimentaire

4.3.3. Pertes alimentaires selon le groupe de produits

Du tableau 18 suivant, il se dégage que les produits fruitiers subissent aussi plus de pertes comme cela est le cas des produits végétaux. Ce groupe de produits représente 47,59% des volumes moyens des pertes de l'année 2021. Puis, viennent les racines amyliacées qui représentent 39,16% de pertes alors qu'elles ont enregistré 130 TM de pertes en 2019 et 121 TM de pertes en 2020 (). Les cultures sucrières et les oléagineux représentent respectivement 8,43% et 3,01% des pertes.

Tableau 17 : Evolution des pertes alimentaires en TM par groupe de produits de 2019 à 2021

Groupe de produits	2019	2020	2021	Poids (%)
	Volume des pertes alimentaires (en TM)			
Fruits et produits (vin exclu)	87	84	79	47.59
Racines amylacées et produits	130	121	65	39.16
Cultures sucrières (produit exclu)	16	14	14	8.43
Oléagineux (produit exclu)	5	5	5	3.01
Céréales et produits	11	2	2	1.20
Produits laitiers	1	1	1	0.60
Légumineuses et produits	0	0	0	0.00
Légumes et produits	6	0	0	0.00
Œufs et produits	0	1	0	0.00
Cultures pour boissons	0	0	0	0.00
Viande fraîche et produits	0	0	0	0.00
Abats comestibles	0	0	0	0.00
Graisses et produits animaux	0	0	0	0.00
Édulcorants	0	0	0	0.00
Fruits à coque et produits	0	0	0	0.00
Huiles végétales et produits	0	0	0	0.00
Épices	0	0	0	0.00
Alcool (bière et vin inclus)	0	0	0	0.00
Produits divers	0	0	0	0.00
Total des pertes	256	228	166	100

Source : GTT, Bilan Alimentaire

4.3.4. Pertes alimentaires selon les produits

Le plantain a enregistré plus de pertes (45,73%) sur la période que l'igname (21,34%), les autres racines et tubercules (14,63%). Cependant, la canne à sucre et le manioc subissent moins de pertes avec respectivement 8,54% et 3,05%. (Cf. tableau 19).

Tableau 18 : Evolution des pertes alimentaires en TM par produit de 2019 à 2021

Produits	2019	2020	2021	Poids (%)
	Volume des pertes alimentaires (en TM)			
Plantains	82	80	75	45.73
Igname	40	38	35	21.34
Autres racines et tubercules	28	26	24	14.63
Canne à sucre	16	14	14	8.54
Manioc et produits	62	57	5	3.05
Noix de palmiste	4	4	3	1.83
Maïs et produits	2	2	2	1.22
Banane	2	2	2	1.22

Autres fruits et produits	3	3	2	1.22
Arachides (équivalents décortiqués)	1	1	1	0.61
Lait et produits (beurre exclu)	1	1	1	0.61
Légumes et autres produits	6	0	0	0.00
Blé et produits	5	0	0	0.00
Riz et produits (équivalents blanchis)	4	0	0	0.00
Œufs et produits	0	1	0	0.00
Pommes de terre et produits	0	0	0	0.00
Patates douces	0	0	0	0.00
Autres légumineuses et produits	0	0	0	0.00
Soja et produits	0	0	0	0.00
Tomates et produits	0	0	0	0.00
Agrumes et produits	0	0	0	0.00
Café et produits	0	0	0	0.00
Viande bovine et produits	0	0	0	0.00
Viande ovins/caprins et produits	0	0	0	0.00
Viande de porc et produits	0	0	0	0.00
Viande volailles et produits	0	0	0	0.00
Abats comestibles	0	0	0	0.00
Graisses animales	0	0	0	0.00
Orge et produits	0	0	0	0.00
Seigle et produits	0	0	0	0.00
Avoine et produits	0	0	0	0.00
Mil et produits	0	0	0	0.00
Sorgho et produits	0	0	0	0.00
Autres céréales et produits	0	0	0	0.00
Sucre et produits	0	0	0	0.00
Autres édulcorants et produits	0	0	0	0.00
Haricots secs et produits	0	0	0	0.00
Pois secs et produits	0	0	0	0.00
Fruits à coque et produits	0	0	0	0.00
Graines de tournesol	0	0	0	0.00
Colza, grains de moutarde	0	0	0	0.00
Graines de coton	0	0	0	0.00
Noix de coco & COPRA	0	0	0	0.00
Graines de sésame	0	0	0	0.00
Olives	0	0	0	0.00
Autres oléagineux	0	0	0	0.00
Huile de soja	0	0	0	0.00
Huile d'arachide	0	0	0	0.00
Huile de tournesol	0	0	0	0.00
Huile de colza et de moutarde	0	0	0	0.00

Huile de coton	0	0	0	0.00
Huile de palmiste	0	0	0	0.00
Huile de palme	0	0	0	0.00
Huile de copra	0	0	0	0.00
Huile de sésame	0	0	0	0.00
Huile d'olive et résidus	0	0	0	0.00
Huile de germe de maïs	0	0	0	0.00
Autres huiles d'oléagineux	0	0	0	0.00
Oignons secs	0	0	0	0.00
Oranges et produits	0	0	0	0.00
Citrons, citron vert et produits	0	0	0	0.00
Pamplemousse et produits	0	0	0	0.00
Pommes et produits	0	0	0	0.00
Ananas et produits	0	0	0	0.00
Raisins et produits (vin exclu)	0	0	0	0.00
Fèves et produits de cacao	0	0	0	0.00
Thé	0	0	0	0.00
Poivre	0	0	0	0.00
Piment	0	0	0	0.00
Clous de girofle	0	0	0	0.00
Autres épices	0	0	0	0.00
Vin	0	0	0	0.00
Bière d'orge	0	0	0	0.00
Boissons fermentées	0	0	0	0.00
Boissons alcoolisées	0	0	0	0.00
Alcool non alimentaire	0	0	0	0.00
Alimentation pour nourrissons	0	0	0	0.00
Viande et autres produits animaux	0	0	0	0.00
Beurre	0	0	0	0.00

Source : GTT, Bilan Alimentaire

IV- ANALYSE FFOM/SWOT A PARTIR DU COMPTE DISPONIBILITE UTILISATION (CDU)

Points positifs	Points négatifs
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Le Compte Disponibilité Utilisation (CDU) contient une liste exhaustive des produits alimentaires d'origine végétale, animale essentiellement consommés au Gabon ; • La disponibilité des données sur la production des denrées alimentaires ; L'imputation automatisée de la disponibilité intérieure des aliments aux différents postes d'utilisation permet de minimiser les erreurs qui se produiraient lorsque ces postes étaient pourvues par des estimations du/ou des statisticiens chargés du BA. Cela permet de garder la même méthodologie d'imputation et une comparabilité des BA dans le temps ; • Il existe un noyau d'experts nationaux formés sur la méthodologie d'élaboration du BA. • Le maximum de données sur les produits primaires est compilé dans le CDU ce qui permet d'avoir des estimations sur certains produits dérivés ; • Selon leur similarité, l'outil procède à l'agrégation de produits par groupes de produits ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits halieutiques et aquacoles n'ont toujours pas été intégrés dans L'outil de compilation des Bilans Alimentaires de la FAO, ce qui fait que les BA 2019, 2020 et 2023 sont dépourvus de ces produits ; • Les données d'importation de plusieurs produits manquent tant dans les BA de 2019, 2020 et 2023 ; • Pour certains produits de commercialisation, le CDU du Gabon a été renseigné à partir des statistiques miroirs tant pour les années 2019, 2020 et 2021 ; • Les derniers Bilans Alimentaires élaborés (2020 et 2021) n'ont toujours pas pris en compte les habitudes alimentaires des groupes de populations ; • L'évolution de la DEA (Disponibilité Énergétique Alimentaire) de 2019 à 2023 présente une carence d'apport énergétique en produits animaux par rapport aux végétaux ; • Le calcul des indicateurs des Taux d'Autosuffisance Alimentaire (TAS) et Taux de Dépendance aux Importations se fait toujours manuellement ; • Les résultats du Bilan Alimentaire présentent un fort taux de dépendance aux importations (TDI) des produits animaux.
Points positifs	Points négatifs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un groupe de travail pluridisciplinaire et multi sectoriel chargé de l'élaboration du BA ; • Il y'a la disponibilité des experts de l'équipe en charge du BA de la FAO pour accompagner le processus national ; • La collaboration de l'équipe nationale avec les experts d'AFRISTAT est une opportunité pour parfaire l'analyse des résultats du BA ; 	<ul style="list-style-type: none"> • La non maîtrise par le Groupe de Travail Technique des évolutions de l'outil d'élaboration des BA • Non prise en compte du recrutement d'un consultant qui devait renforcer les capacités des membres du GTT dans la maîtrise

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En définitive, ce second rapport du Bilan alimentaire du Gabon après celui de 2019 met un accent particulier sur l'analyse des stocks des disponibilités alimentaires quantitative en énergie, en protéines et en lipides ainsi que des approvisionnements des produits alimentaires tout en faisant ressortir les principaux indicateurs de sécurité alimentaire en rapport avec les Objectifs du Développement Durable. Ce travail qui s'est effectué avec l'appui de la FAO, d'AFRISTAT et de la Banque Mondiale est appelé à se perpétuer car le Bilan Alimentaire constitue un excellent outil d'analyse de la situation alimentaire du Gabon d'année en année. L'aboutissement de ce rapport a nécessité la mobilisation et la franche collaboration d'un groupe de travail multisectoriel de cadres nationaux pour la collecte des données. Un inventaire des différentes sources a d'abord été fait au préalable avant d'organiser le recueil des informations (statistiques, paramètres tels que les taux, coefficients) auprès de ces sources. Le groupe de travail a également bénéficié des outils méthodologiques mis à disposition par la FAO pour mener à bien ce travail, surtout la nomenclature des produits et le calcul des indicateurs relatif au Bilan alimentaire. Aussi, l'équipe a bénéficié des jugements d'experts des différentes administrations pour des estimations sur les stocks des disponibilités alimentaires.

La consommation alimentaire au niveau national étant très variée et diversifiée, l'élaboration du Bilan alimentaire pour le Gabon nécessite de disposer de données réelles issues de plusieurs types d'enquêtes auprès des ménages et ou exploitations agricoles, et non une estimation, surtout en ce qui concerne les principaux produits à fortes contributions dans le Bilan Alimentaire.

En ce qui concerne les perspectives, il serait judicieux que le Gouvernement prenne en charge l'élaboration et l'analyse des résultats des Bilans Alimentaires par le Groupe Technique de Travail ; promouvoir les bonnes pratiques de récolte, de stockage, et de transformation des produits afin de réduire les pertes alimentaires. Il convient également d'initier des enquêtes spécifiques afin d'actualiser les taux et coefficients utilisés dans la compilation des bilans alimentaires (taux de pertes, poids carcasse, taux d'extraction etc.).

ANNEXES

Annexe 1 : Le Bilan Alimentaire 2021

Gabon - 2021 Food Balance Sheet

* Supply and Utilization components are in 1000 MT. Population is 2240 (1000)

Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food	Proc.	Feed	Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
GRAND TOTAL - DEMAND													2310	38	89	
WHEAT & PRODUCTS	0	0	0	0	0	105		0				-105	47	352	11	1
BARLEY & PRODUCTS	0	0	0		0	0	0					0	0	0	0	0
MAIZE & PRODUCTS	45	0	-1		46	22		22	1	2	0	0	10	84	2	1
POTATOES & PRODUCTS	0	0	0		0	0		0		0		0	0	1	0	0
CASSAVA & PRODUCTS	32	7	0	0	38	81		109		5	0	-156	36	88	0	0
SWEET POTATOES	4	0	0		4	4				0		0	2	4	0	0
ROOTS&TUBERS, OTH & PROD.	88	2	1	0	89	48		7	10	24		0	21	54	1	0
YAMS	221	0	-3		224	139		27	23	35		0	62	171	3	0
SUGAR CANE	280	0	0		280	5	220	41		14		0	2	2	0	0
SUGAR & PROD. (RAW EQ.)	26	19	-25		71	71						0	32	308	0	0
PULSES, OTHER & PROD.	1	0	0		1	0		0	0	0		0	0	2	0	0
SOYABEANS & PRODUCTS	4	0	0		4	0	4	0	0	0		0	0	0	0	0
GROUNDNUTS (SHELLED EQ.)	38	2	5		34	32			1	1		0	14	151	6	12

Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food Proc.	Feed Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
PALMKERNELS	20	0	0		20	17		3	0	0				
OLIVES	0	0	0		0	0				0	0	0	0	0
OILCROPS OTHERS	0	0	0		0		0			0				
SOYABEAN OIL	1	0	0		1	1				0	0	10	0	1
PALM KERNEL OIL	55	0	0	6	55	49				0	22	528	0	60
PALM OIL	3	0	0		3	3			0	0	1	31	0	4
OILCROPS OTHER OIL	0	5	0		5	5			0	0	2	40	0	5
TOMATOES & PRODUCTS	0	7	0		8	7		0		0	3	6	0	0
ONIONS, DRY	0	6	0		6	6				0	2	3	0	0
VEGETABLES, OTHER & PROD	3	6	0		9	9	0	0		0	4	3	0	0
ORANGES, TANG-MAND & PROD.	0	3	0	0	3	3				0	1	1	0	0
CITRUS FRUIT NES & PROD.	1	0	0		1	1		0		0	1	0	0	0
BANANA	19	0	0		19	17		2		0	8	13	0	0
PLANTAINS	349	6	0		355	246	35	75		0	110	268	2	1
Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food Proc.	Feed Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
APPLES & PRODUCTS	0	2	0		2	2				0	1	1	0	0
PINEAPPLES & PRODUCTS	1	0	0		2	1		0		0	1	1	0	0
FRUIT, OTHER & PRODUCTS	26	0	0		27	24		2		0	11	13	0	0
COCOA BEANS & PRODUCTS	0	0	0		0	0				0	0	1	0	0
PIMENTO	1	0	0		1	1				0	0	2	0	0
BARLEY BEER	134	0	0		134	134				0	60	71	1	0

MEAT & PRODUCTS, BOVINE	1	0	0		1	1				0	0	0	2	0	0	
MEAT & PROD, SHEEP&GOAT	1	0	0		1	1				0	0	0	2	0	0	
MEAT & PRODUCTS, PIG	0	0	0	0	0	0				0	0	0	1	0	0	
MEAT & PRODUCTS, POULTRY	4	0	0		4	4				0	0	2	6	1	0	
MEAT & PROD, OTHER ANIM.	31	0	0		31	31					0	14	40	7	1	
FATS, ANIMALS, RAW	0	0	0		0	0				0	0	0	3	0	0	
Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food	Proc.	Feed	Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
EGGS & PRODUCTS	6	0	0		6	5			0	0		0	2	7	1	0
HONEY	0	0	0		0	0						0	0	0	0	0
RICE & PROD (MILLED EQ.)	2	78	0	2	80	1		0	0	0		76	0	4	0	0
MILK & PROD (EXCL BUTTER)	11	6	0		17	14		2		1	0	0	6	36	1	1
MISCELLANEOUS	0	0	0		0	0						0	0	0	0	0
VEGETABLE PROD. (DEMAND)	1354	145	-23	9	1522	1018	241	240	35	164	0	-185	454	2214	28	85
CEREALS & PROD. EXCL BEER	47	78	-1	2	127	128	0	22	1	2	0	-29	57	440	13	2
STARCHY ROOTS & PRODUCTS	344	9	-2	0	355	272		142	33	65	0	-156	121	318	4	1
SUGARCROPS (EXCL. PROD.)	280	0	0		280	5	220	41		14		0	2	2	0	0
SWEETENERS	26	19	-25		71	71		0				0	32	309	0	0
PULSES & PRODUCTS	1	0	0		1	0		0	0	0		0	0	2	0	0
OILCROPS (EXCL. PROD.)	62	2	6		59	32	21	0	2	5	0	0	14	151	6	12
VEGETABLE OILS & PROD.	59	5	0	6	64	57					0	0	26	610	0	69

VEGETABLES & PRODUCTS	3	19	0		22	22	0	0	0	0	10	12	0	0		
FRUITS & PROD. (EXCL WINE)	397	13	0	0	409	296	35	79	0	0	132	297	3	1		
BEVERAGE CROPS	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	1	0	0		
SPICES	1	0	0		1	1			0	0	0	2	0	0		
ALCOHOL (INCL BEER&WINE)	134	0	0		134	134			0	0	60	71	1	0		
ANIMAL PRODUCTS - DEMAND	54	6	0	0	60	56	2	0	1	0	0	25	96	10	4	
MEAT (SLAUGHTERED) & PRD	37	0	0	0	37	37			0	0	17	50	8	2		
Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food	Proc.	Feed	Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
OFFALS EDIBLE	0	0	0		0	0				0	0	0	0	0	0	0
ANIMAL FATS & PRODUCTS	0	0	0		0	0		0		0	0	0	3	0	0	0
MILK & PRODUCTS	11	6	0		17	14		2		1	0	0	6	36	1	1
EGGS & PRODUCTS	6	0	0		6	5			0	0		0	2	7	1	0

ANNEXE 2 : Bilan Alimentaire 2020.

Gabon - 2020 Food Balance Sheet

* Supply and Utilization components are in 1000 MT. Population is 2209 (1000)

Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food	Proc.	Feed	Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
GRAND TOTAL - DEMAND													2278	39	92	
WHEAT & PRODUCTS	0	1	0	0	1	106	0			0		-105	48	358	11	1
MAIZE & PRODUCTS	45	0	0		45	22	20	1	2	0	0	0	10	85	2	1
POTATOES & PRODUCTS	0	1	0		1	1	0			0		0	0	2	0	0
CASSAVA & PRODUCTS	317	3	0	0	320	149		114		57	0	0	67	184	1	0
SWEET POTATOES	4	0	0		4	4				0		0	2	4	0	0
ROOTS&TUBERS,OTH & PROD.	88	1	-3	0	91	48		7	10	26		0	22	52	1	0
YAMS	222	1	-7		230	142		27	23	38		0	64	177	3	0
SUGAR CANE	280	0	0		280	4	220	42		14		0	2	1	0	0
SUGAR & PROD. (RAW EQ.)	26	15	9		32	32						0	14	140	0	0
PULSES, OTHER & PROD.	1	0	0		1	0		0	0	0		0	0	2	0	0
SOYABEANS & PRODUCTS	4	0	0		4	0	4	0	0	0		0	0	0	0	0
GROUNDNUTS (SHELLED EQ.)	36	1	3		33	31			1	1		0	14	148	6	12
GRAND TOTAL - SUPPLY													2278	39	92	
PALMKERNELS	20	0	0		20		17			4	0	0				
SOYABEAN OIL	1	0	0		1	1						0	0	10	0	1

PALM KERNEL OIL	55	0	0	3	55	53				0	24	576	0	65		
PALM OIL	3	0	0		3	3			0	0	1	29	0	3		
OILCROPS OTHER OIL	0	3	0		3	3			0	0	1	27	0	3		
TOMATOES & PRODUCTS	0	8	0		8	8			0	0	4	7	0	0		
ONIONS, DRY	0	8	0		8	8				0	4	4	0	0		
VEGETABLES, OTHER & PROD	3	9	0		11	11	0	0	0	0	5	4	0	0		
ORANGES,TANG-MAND &PROD.	0	2	0		2	2				0	1	1	0	0		
CITRUS FRUIT NES & PROD.	1	0	0		1	1			0	0	1	0	0	0		
BANANA	18	0	0		18	17			2	0	7	12	0	0		
PLANTAINS	346	0	0		346	233	33	80		0	106	258	2	1		
Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food	Proc.	Feed	Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
APPLES & PRODUCTS	0	2	0		2	2						0	1	1	0	0
PINEAPPLES & PRODUCTS	1	0	0		1	1				0	0	1	0	0	0	0
FRUIT, OTHER & PRODUCTS	26	0	0		27	24				3	0	11	13	0	0	0
COCOA BEANS & PRODUCTS	0	0	0	0	0	0						0	0	2	0	0
PIMENTO	1	0	0		1	1						0	0	2	0	0
BARLEY BEER	134	0	0		134	134						0	61	72	1	0
MEAT & PRODUCTS, BOVINE	1	0	0		1	1				0	0	0	2	0	0	0
MEAT & PROD, SHEEP&GOAT	1	0	0		1	1				0	0	0	2	0	0	0
MEAT & PRODUCTS, PIG	0	0	0	0	0	0				0	0	0	1	0	0	0
MEAT & PRODUCTS, POULTRY	4	0	0		4	4				0	0	2	6	1	0	0

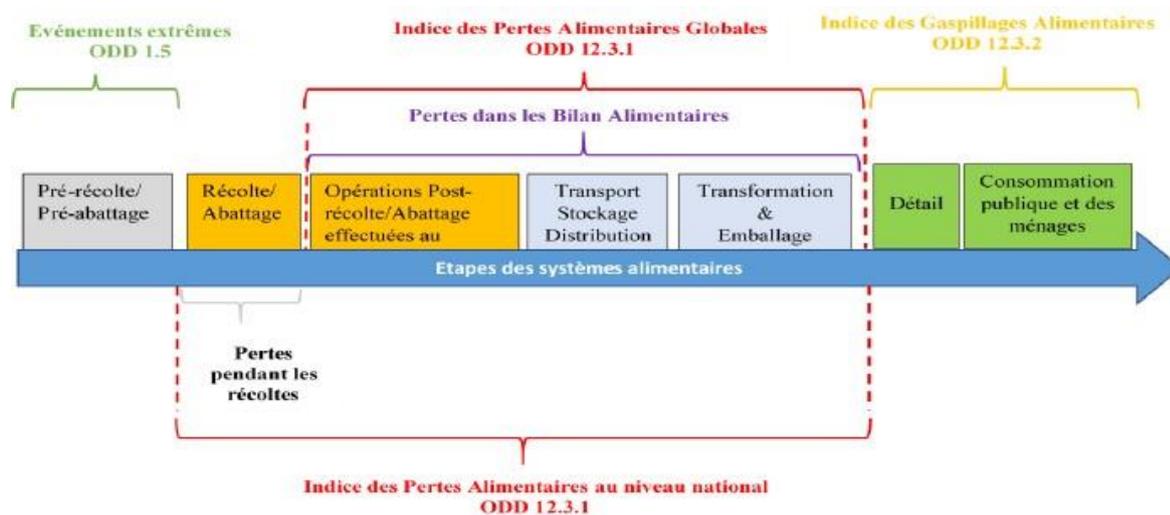
MEAT & PROD, OTHER ANIM.	31	0	0		31	31					0	14	40	7	1	
FATS, ANIMALS, RAW	0	0	0		0	0			0		0	0	3	0	0	
Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food	Proc.	Feed	Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/Cap	Fat g/ Day/Cap
EGGS & PRODUCTS	6	0	0		6	5			0	1		0	2	8	1	1
HONEY	0	0	0		0	0						0	0	0	0	0
RICE & PROD (MILLED EQ.)	2	150	150	0	2	2		0	0	0		0	1	6	0	0
MILK & PROD (EXCL BUTTER)	11	6	0		17	14		2		1	0	0	6	36	1	1
MISCELLANEOUS	0	0	0		0	0						0	0	0	0	0
VEGETABLE PROD. (DEMAND)	1635	204	153	3	1687	1043	241	243	35	227	0	-105	472	2180	29	89
CEREALS & PROD. EXCL BEER	47	151	150	0	48	129	0	20	1	2	0	-105	58	449	13	2
STARCHY ROOTS & PRODUCTS	631	5	-10	0	646	343		148	33	121	0	0	155	420	5	1
SUGARCROPS (EXCL. PROD.)	280	0	0		280	4	220	42		14		0	2	1	0	0
SWEETENERS	26	15	9		32	32		0				0	14	141	0	0
PULSES & PRODUCTS	1	0	0		1	0		0	0	0		0	0	2	0	0
TREENUTS & PRODUCTS	0	0	0		0	0						0	0	0	0	0
OILCROPS (EXCL. PROD.)	60	1	3		58	31	21	0	2	5	0	0	14	148	6	12
VEGETABLE OILS & PROD.	59	3	0	3	62	59					0	0	27	642	0	73
VEGETABLES & PRODUCTS	3	25	0		28	28		0		0		0	13	15	1	0
FRUITS & PROD. (EXCL WINE)	393	5	0		398	281		33		84		0	127	286	3	1
BEVERAGE CROPS	0	0	0	0	0	0				0		0	0	2	0	0
SPICES	1	0	0		1	1						0	0	2	0	0

ALCOHOL (INCL BEER&WINE)	134	0	0		134	134				0	0	61	72	1	0	
MISCELLANEOUS	0	0	0		0	0				0	0	0	0	0	0	
ANIMAL PRODUCTS - DEMAND	54	6	0	0	61	57	2	0	1	0	0	26	97	10	4	
MEAT (SLAUGHTERED) & PRD	37	0	0	0	37	37			0		0	17	51	8	2	
Item	Prod.	Imp.	Stock Var.	Exp.	Tot.	Food	Proc.	Feed	Seed	Loss.	Indu.	Resid.	Kg/Yr/ Cap	KCal/Day/ Cap	Prot. g/ Day/ Cap	Fat g/ Day/ Cap
OFFALS EDIBLE	0	0	0		0	0				0		0	0	0	0	0
ANIMAL FATS & PRODUCTS	0	0	0		0	0	0			0		0	3	0	0	0
MILK & PRODUCTS	11	6	0		17	14	2		1	0	0	6	36	1	1	1
EGGS & PRODUCTS	6	0	0		6	5		0	1		0	2	8	1	1	1

Annexe 3 : les 17 objectifs de développement durable



Annexe 4 : Frontières de la chaîne d’approvisionnement alimentaires



Source: Illustré de FAO, 2018 "methodology for monitoring SDG target 12.3."